



La région Auvergne-Rhône-Alpes

NOVEMBRE 2022

AVANT-PROPOS

Ce document a été réalisé au 1er semestre 2022 dans le cadre de l'élaboration du nouveau Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles (CREFOP) en Auvergne-Rhône-Alpes.

Sommaire

1. TERRITOIRE ET POPULATION P.5

| | |
|--|----|
| Une grande région, attractive et dynamique démographiquement, marquée par de fortes disparités territoriales | 5 |
| Une population jeune dans les métropoles et vieillissante dans les territoires ruraux... | 7 |
| Des résidents plus souvent en emploi qu'au niveau national..... | 10 |
| Les mobilités professionnelles de plus en plus nombreuses | 11 |

2. LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE P.13

| | |
|---|----|
| Une économie régionale parmi les plus dynamiques de France..... | 13 |
| Zoom sur les spécificités économiques de la région..... | 14 |

3. EMPLOIS ET MÉTIERS..... P.17

| | |
|--|----|
| Deuxième région de France en termes d'emploi..... | 17 |
| Des dynamiques d'emploi contrastées entre l'est et l'ouest de la région..... | 17 |
| Des métropoles qui concentrent les emplois très qualifiés | 18 |
| Des métiers variés à l'image du tissu économique régional..... | 21 |

4. LE MARCHÉ DU TRAVAIL P.23

| | |
|---|----|
| Taux de chômage : des contrastes importants entre les territoires | 23 |
| Demandeurs d'emploi : les jeunes et les peu qualifiés surreprésentés..... | 24 |
| Embauches : les difficultés à recruter progressent en même temps que les recrutements | 26 |

5. FORMATION ET INSERTION P.28

| | |
|---|----|
| Des effectifs en progression dans l'enseignement secondaire | 28 |
| Une présence importante de l'enseignement supérieur | 30 |
| La formation continue comme levier d'accès à l'emploi | 32 |
| Une meilleure insertion des sortants d'une formation professionnelle en Auvergne-Rhône-Alpes qu'en France | 34 |



TERRITOIRE ET POPULATION

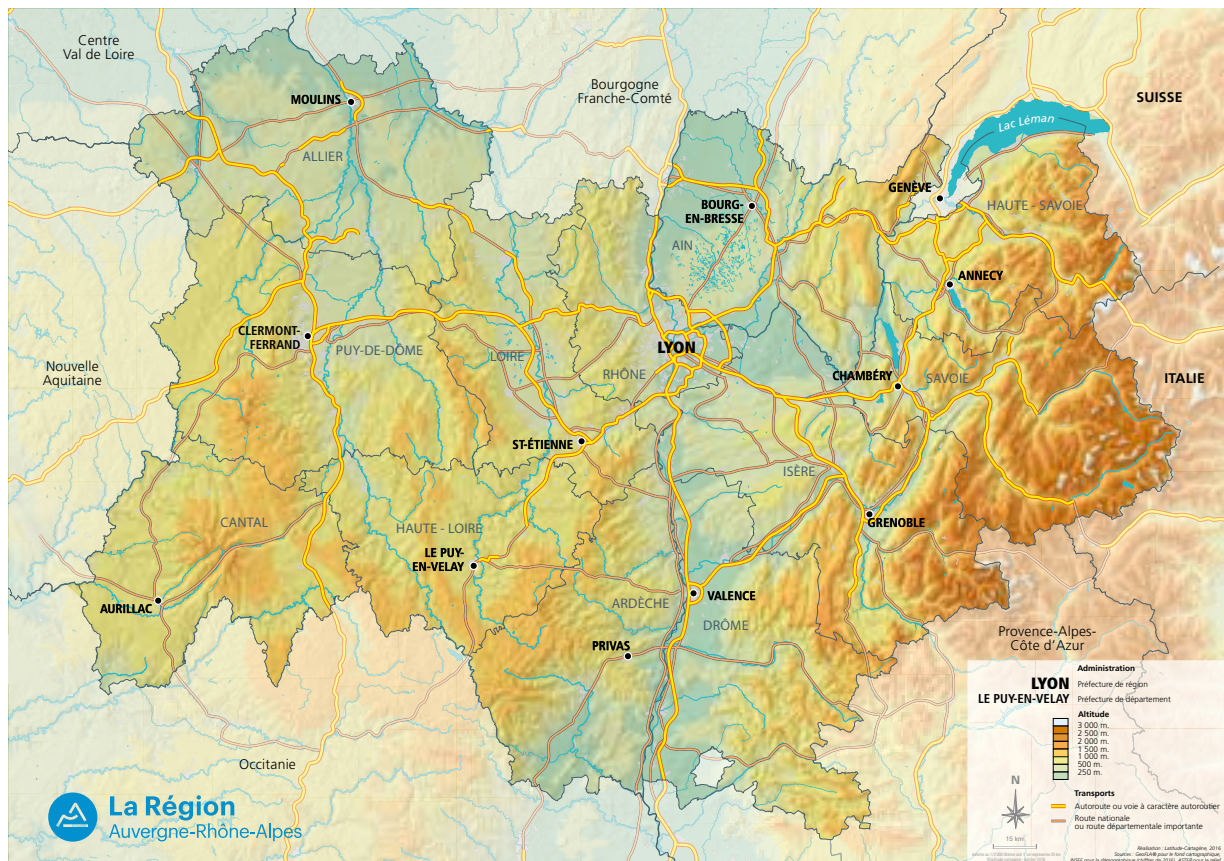
Une grande région, attractive et dynamique démographiquement, marquée par de fortes disparités territoriales

L'UNE DES PLUS GRANDES RÉGIONS DE FRANCE

S'étendant sur près de 70 000 km², soit 13% de la superficie de la France métropolitaine, Auvergne-Rhône-Alpes est la 3^e région française la plus vaste derrière la Nouvelle-Aquitaine et l'Occitanie.

Composé de **12 départements**, le territoire se caractérise par une grande variété d'espaces naturels : montagnes (le Massif central à l'ouest, les Alpes à l'est et le Massif du Jura au nord-est), vallées, fleuves, rivières, lacs... Avec 70% de son territoire classé en « zone Montagne », Auvergne-Rhône-Alpes est la **plus grande région de montagne d'Europe**.

> Carte générale de la région Auvergne-Rhône-Alpes



UNE POSITION GÉOGRAPHIQUE STRATÉGIQUE

Limitrophe de cinq régions (Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Occitanie, Nouvelle Aquitaine, Centre Val-de-Loire, Bourgogne-Franche-Conté) et de deux pays (la Suisse et l'Italie), Auvergne-Rhône-Alpes se situe **au carrefour de grands axes de communication nationaux et**

européens : présence d'un réseau autoroutier important, de plusieurs aéroports (dont l'aéroport international Lyon Saint-Exupéry, 4^e national), de lignes TGV desservant les principales villes rhônalpines. L'ouest de la région est néanmoins nettement moins doté en liaisons ferroviaires.

UNE POPULATION NOMBREUSE, EN CROISSANCE...

Avec près de 8 millions d'habitants en 2018, soit plus de 12% de la population métropolitaine, Auvergne-Rhône-Alpes est la 2^e région la plus peuplée de France après l'Île-de-France.

La population régionale a augmenté de 237 000 habitants entre 2013 et 2018, à un rythme supérieur à celui du territoire métropolitain (+0,6% par an contre +0,4%). Cette croissance démographique est portée, à la fois, par un solde naturel et un solde migratoire positifs (respectivement +0,4% et +0,3%).



Recensement de la population Millésime 2018, données les plus récentes

Le recensement de la population repose sur une collecte d'informations annuelles, concernant successivement tous les territoires communaux au cours d'une période de cinq ans. Les informations ainsi collectées sont ramenées à une même date pour toutes les communes. Cette date de référence est fixée au 1^{er} janvier de l'année médiane des cinq années d'enquête. Ainsi, le millésime 2018 du recensement couvre la période 2016 à 2020.

Par convention, « en 2018 » correspond au recensement millésimé 2018 prenant en compte les collectes 2016 à 2020.

... MAIS UNE RÉPARTITION ET UNE ÉVOLUTION CONTRASTÉES SUR LE TERRITOIRE

Conditionnée par la géographie de la région, la population est inégalement répartie sur le territoire : deux tiers de la population sont regroupés sur 11% du territoire. Les plaines et les vallées concentrent l'essentiel de la population, à l'inverse des zones montagneuses et rurales très faiblement peuplées. Ainsi, la densité varie de 26 habitants / km² dans le Cantal à 542 habitants / km² dans le Rhône.

54% de la population vit dans les cinq principales aires urbaines : Lyon (2,2 millions d'habitants), Grenoble (684 000), Saint-Étienne (515 000), Clermont-Ferrand (473 000) et Genève-Annemasse (300 000).

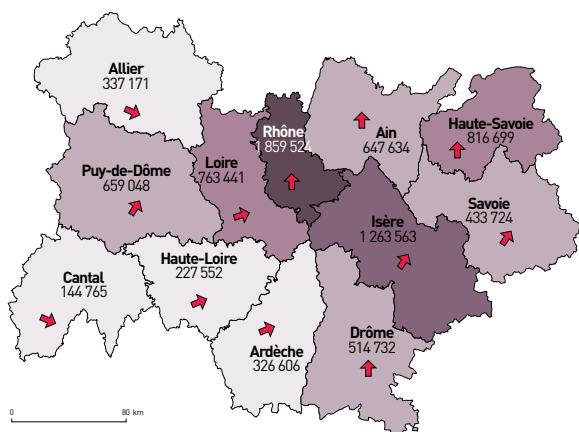
La population croît essentiellement au sein des territoires les plus urbanisés ou autour des métropoles.

Comme en France métropolitaine, les communes rurales sous forte influence des villes sont les plus dynamiques. La plupart cumule excédents naturel et migratoire. À l'opposé, les communes rurales autonomes connaissent un déficit démographique dû à un solde naturel négatif (plus de décès que de naissances).

La hausse de la population est surtout localisée au nord-est de la région.

Entre 2013 et 2018, la Haute-Savoie et l'Ain connaissent une croissance démographique importante, portée notamment par l'attractivité du bassin franco-genevois. Le Rhône est aussi très dynamique démographiquement, principalement grâce au développement de la Métropole de Lyon.

> Nombre d'habitants en 2018 et évolution



LÉGENDE :

Population municipale

- Moins de 400 000
- de 400 000 à 700 000
- de 700 000 à 1 000 000
- de 1 000 000 à 1 300 000
- 1 300 000 et plus

Évolution de la population 2013-2018

- Diminution : de -4% à 0%
- Légère augmentation : de 0% à 4%
- Augmentation : de 4% à 8%
- Forte augmentation : 8% et plus

Source : Insee, RP 2013 et 2018

La population augmente également dans la Drôme et le long de la vallée du Rhône grâce à l'arrivée de nouveaux habitants, tendance qui s'accroît sur la période récente.

À l'opposé, l'Allier¹ et le Cantal, départements ruraux, sont les seuls à connaître une baisse de leur population, en raison d'un solde naturel négatif, malgré un léger regain du solde migratoire.

¹ Aude J., Pollet C., Allier : une population en baisse malgré une relative attractivité – Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes, décembre 2020, n°110

D'ICI 2050, UNE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE RÉGIONALE NETTEMENT PLUS SOUTENUE QUE LA MOYENNE NATIONALE

Selon les projections démographiques de l'Insee sur la période 2013-2050, si les tendances démographiques récentes se poursuivent, Auvergne-Rhône-Alpes figurerait parmi les trois régions de France métropolitaine (aux côtés des Pays de la Loire et de l'Occitanie) enregistrant la plus forte croissance démographique dans les prochaines décennies. **En 2050, la région compterait ainsi près de 9,5 millions d'habitants, soit 2 millions de plus qu'en 2013².**

Selon le scénario développé par l'Insee, **la croissance de la région serait particulièrement portée par deux départements : l'Ain et la Haute-Savoie.** Tous deux,

attractifs pour les jeunes actifs, parviendraient à maintenir une natalité élevée, cumulant ainsi excédents migratoire et naturel. Dans la plupart des autres départements de la région, le nombre d'habitants augmenterait également, mais à un rythme variable. Dans l'Isère et le Rhône, la croissance démographique serait avant tout portée par l'excédent naturel, tandis que dans le Puy-de-Dôme, la Savoie ou l'Ardèche, l'arrivée de nouveaux habitants serait le principal moteur de croissance démographique. Seul le Cantal perdrait des habitants entre 2013 et 2050, en raison du fort vieillissement de sa population. La population de l'Allier serait plutôt stable, les migrations permettant de compenser le déficit de naissances du département.

Une population jeune dans les métropoles et vieillissante dans les territoires ruraux

UNE POPULATION JEUNE DANS L'EST DE LA RÉGION

En 2018, 30% de la population régionale est âgée de moins de 25 ans, ce qui positionne Auvergne-Rhône-Alpes au 4^e rang des régions françaises les plus jeunes (France métropolitaine).

La part de jeunes parmi la population **varie selon les territoires.** Cette part est la **plus faible** dans les **départements ruraux de l'ouest** de la région tels que l'Allier et le Cantal dans lesquels moins d'un quart de la population est âgé de moins de 25 ans. La faible natalité observée sur ces territoires (liée à la structure par âge de la population) et le départ des jeunes bacheliers vers d'autres bassins de formation expliquent en grande partie

ce déséquilibre démographique. À l'inverse, la part de jeunes est **plus élevée** dans le **Rhône**, la **Haute-Savoie**, l'**Ain** et l'**Isère**. Dans le Rhône, un tiers des habitants ont moins de 25 ans. Ce département, qui se caractérise par un taux de natalité élevé (le plus fort de la région), attire chaque année de nombreux jeunes actifs ainsi que des étudiants³ du fait de la richesse de son offre de formation, en particulier déployée dans la zone d'emploi de Lyon.

Le poids démographique des jeunes tend, cependant, à diminuer dans l'ensemble des départements de la région.

² Desgouttes S., Gilbert A., 9,5 millions d'habitants à l'horizon 2050, Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes, juin 2017, n°41

³ Sénigout E., Ferrante A., Les bacheliers poursuivent majoritairement leurs études dans la région, Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes, avril 2019, n°78

UN VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION QUI S'ACCENTUE

En 2018, **20% de la population régionale est âgée de 65 ans ou plus**, comme en France métropolitaine⁴.

La région compte 80,6 personnes de plus de 65 ans pour 100 jeunes de moins de 20 ans (indice de vieillissement), taux légèrement inférieur à celui de la France métropolitaine (81,9). L'avancée en âge des générations du baby-boom associée à une baisse de la natalité accentuent le vieillissement de la population.

Ce vieillissement est davantage prononcé dans **les départements à dominante rurale** comme le Cantal, l'Allier, l'Ardèche et la Haute-Loire, à l'inverse des **départements plus à l'est** de la région.

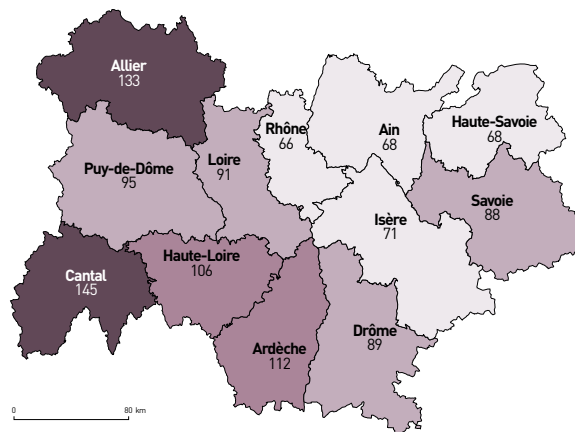
Le vieillissement de la population amène à s'interroger sur l'accompagnement et la prise en charge de la **perte d'autonomie** et de la **dépendance** des seniors. D'après l'Insee⁵, Auvergne-Rhône-Alpes comptera **1,4 million de personnes âgées de 75 ans et plus en 2050**. Parmi elles, **410 000 seniors seraient concernés par la dépendance**, soit près de deux fois plus qu'en 2015.

UNE POPULATION DAVANTAGE DIPLÔMÉE QUE LA MOYENNE NATIONALE, AVEC DE FORTES DISPARITÉS GÉOGRAPHIQUES

En Auvergne-Rhône-Alpes, comme au niveau national, le **niveau de diplôme de la population s'élève** au fil des générations. En 2018, parmi les habitants âgés de 15 ans ou plus non scolarisés, près d'un sur deux possède au minimum un diplôme de niveau Bac (49%), soit 9 points de plus qu'en 2008.

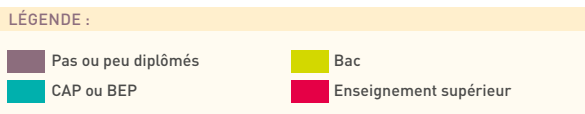
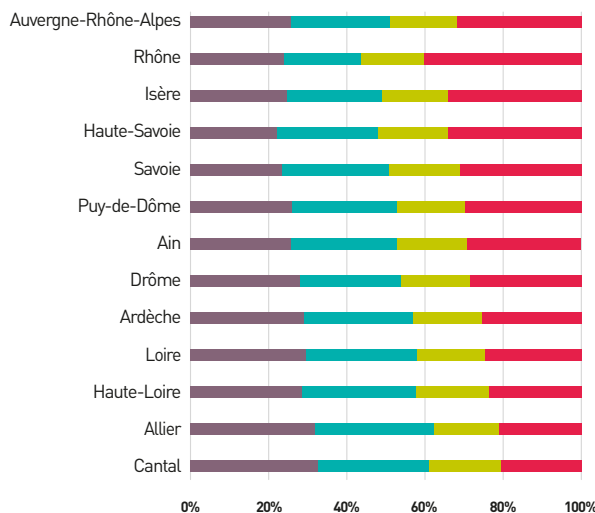
Les **jeunes générations sont les plus diplômées**. À l'échelle régionale, 65% des jeunes de 15 à 29 ans qui ne sont plus scolarisés détiennent un diplôme supérieur ou équivalent au baccalauréat (contre 32% chez les 55 ans et plus). La population d'Auvergne-Rhône-Alpes est, par ailleurs, **plus diplômée que la moyenne nationale** : la région compte, en proportion, moins de personnes peu ou pas diplômées et plus de personnes diplômées de l'enseignement supérieur.

> Indice de vieillissement de la population en 2018



Lecture : Dans la Loire, on compte 91 personnes de plus de 65 ans pour 100 jeunes de moins de 20 ans
Source : Insee, RP 2018

> Diplôme le plus élevé des 15 ans ou plus non scolarisés en 2018



Source : Insee, RP 2018

⁴ Bianco E., Martin M., Le bilan démographique 2020 - Insee Dossier Auvergne-Rhône-Alpes, octobre 2021, n°9

⁵ Bianco E., Thouilleux C., Des seniors dépendants de plus en plus nombreux d'ici 2050 - Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes, octobre 2019, n°86

Au sein de la région, le **Rhône** est le département où la population est la plus diplômée : 40% des rhodaniens non scolarisés, âgés de 15 ans et plus, sont détenteurs d'un diplôme de l'enseignement supérieur.

Le département propose une offre de formation diversifiée et le marché du travail rhodanien, avec la métropole de Lyon, offre des possibilités d'emploi pour les plus diplômés. À l'inverse, dans les départements de l'**Allier** et du **Cantal**, la population est moins diplômée et plus souvent titulaire de diplômes professionnels (CAP, BEP), en lien avec la structure de l'emploi du département.



Les jeunes en situation d'illettrisme

En 2020, en France, une évaluation révèle que **près de 10% des jeunes de 16-25 ans rencontrent des difficultés de lecture et de compréhension de texte**. Ces jeunes disposent, soit de très faibles capacités de lecture (niveau lexical correct mais non-compréhension du texte), soit de sévères difficultés de lecture (déficit de vocabulaire). Ces derniers sont considérés comme étant en situation d'illettrisme. Ils représentent 4,6% des participants à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) au niveau national.

En **Auvergne-Rhône-Alpes**, la part des jeunes concernés par des difficultés de lecture est moins élevée qu'en **moyenne nationale**. Dans la moitié des départements de la région, moins de 7% des jeunes disposent de très faibles capacités de lecture ou sont en situation d'illettrisme (Ardèche, Isère, Rhône, Puy-de-Dôme, Savoie et Haute-Savoie).

Source : Ministère des Armées - DSNJ, MEN-DEPP - Évaluation de lecture dans le cadre de la Journée Défense et Citoyenneté (JDC, anciennement Journée d'appel de préparation à la défense) auprès de 437 000 jeunes âgés de 16 à 25 ans.



L'illectronisme : l'illettrisme numérique

En France, en 2019, **17% des personnes âgées de 15 ans et plus sont en situation d'illectronisme**, c'est-à-dire qu'elles n'utilisent pas internet (15% de la population) ou qu'elles ne disposent d'aucune compétence numérique (2%). Par ailleurs, de nombreux usagers manquent d'au moins une compétence numérique de base (l'usage de logiciel, la recherche d'information, la résolution de problèmes ou la communication). L'illectronisme touche particulièrement **les personnes âgées, et, dans une moindre mesure, les personnes peu ou pas diplômées, celles aux revenus très modestes ou celles habitant seules ou en couple sans enfant**.

À titre d'exemple, en 2019, plus de la moitié de la population âgée de 75 ans et plus ne dispose pas d'équipement internet et près des deux tiers des personnes de cette tranche d'âge n'ont pas utilisé internet au cours de l'année. À l'inverse, il est rare que les jeunes ne disposent pas d'accès à internet : moins de 3% des 15-29 ans ne sont pas équipés et n'utilisent pas Internet. En revanche, près de 20% d'entre eux ne disposent pas de l'ensemble des compétences numériques dites de base.

Source : Legleye S., Rolland A., Une personne sur six n'utilise pas Internet, plus d'un usager sur trois manque de compétences numériques de base, Insee Première, octobre 2019, n°1780



Les jeunes sans diplômes / NEETS*

En 2018, **14% des jeunes âgés de 15 à 24 ans sont ni en emploi, ni scolarisés, soit environ 133 500 jeunes** en Auvergne-Rhône-Alpes. Cette part est comparable à celle d'Île-de-France. Ces deux régions figurent, derrière les Pays de la Loire et la Bretagne, parmi les territoires comptant les plus faibles proportions de jeunes non insérés. Au niveau infrarégional, cette part est particulièrement faible (inférieure à 13%) dans les Savoie, le Rhône et la Haute-Loire. À l'inverse, elle est élevée dans les départements de l'**Allier**, l'**Ardèche** et la **Drôme** où elle atteint 17%. La part élevée de jeunes hors formation et hors emploi est révélatrice des difficultés que rencontrent les jeunes à s'insérer sur le marché du travail et d'autres fragilités sociales. L'accès à l'emploi et la formation est plus difficile en situation de pauvreté ou d'isolement (ANCT, 2020).

* NEETS : Not in Education, Employment or Training

Source : Insee, RP 2018

UN NIVEAU DE VIE GLOBALEMENT ÉLEVÉ MAIS CONTRASTÉ SELON LES TERRITOIRES

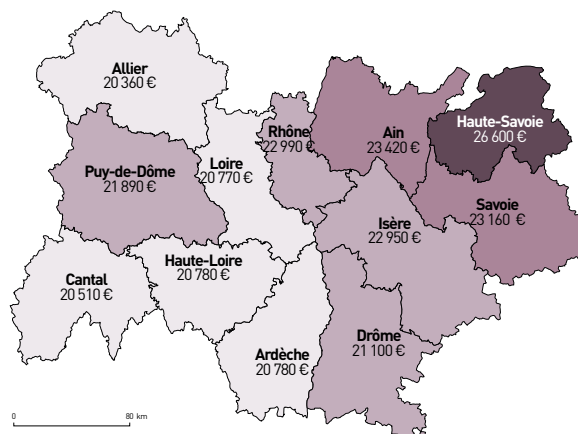
Avec un **revenu médian équivalent à 22 480 € annuel par habitant⁶ (soit 1 873 € par mois)**, le niveau de vie de la population d'Auvergne-Rhône-Alpes est le **plus élevé des régions de province** et est nettement supérieur à la moyenne nationale (+830 € annuel)⁷.

La **Haute-Savoie** figure, aux côtés de Paris et des Hauts-de-Seine, parmi les départements les **plus riches de France métropolitaine**. Dans ce département, les hauts revenus des **frontaliers** contribuent à élever le niveau de vie médian de la population. À l'opposé, l'**Allier** est le département d'Auvergne-Rhône-Alpes où le **revenu médian est le plus bas et la pauvreté est la plus prégnante** (-2 100 € par an par rapport au revenu médian régional).

De **fortes inégalités** de revenus s'observent au sein des territoires. Les 10% les plus pauvres perçoivent un revenu 3,4 fois moins élevé que les 10% les plus riches (valeur comparable à celle observée au niveau national). Ce rapport s'élève à 4,1 en Haute-Savoie, ce qui fait de ce département l'un des plus inégalitaires de France métropolitaine.

Au niveau régional, en 2018, **12,7%⁸ de la population vit sous le seuil de pauvreté** (correspondant à 1 063 € mensuels), soit une proportion proche de celle observée en 2013. Cependant, **l'évolution de la pauvreté varie selon les territoires**.

> Revenu médian annuel en 2018



Source : Insee, Fichier localisé social et fiscal

En Haute-Savoie, le taux de pauvreté, déjà très faible (8,9%), s'est amoindri entre 2013 et 2018. À l'inverse, les départements du Rhône, du Puy-de-Dôme, de la Loire et, dans une moindre mesure, de l'Isère enregistrent une hausse du taux de pauvreté, conséquence de la **paupérisation des habitants des métropoles**. À Clermont-Ferrand et Saint-Etienne, le taux de pauvreté a progressé de 2 points entre 2013 et 2018, tandis qu'à Lyon et Grenoble, il a augmenté d'1 point.

Des résidents plus souvent en emploi qu'au niveau national

En 2018, plus de **3,3 millions d'habitants d'Auvergne-Rhône-Alpes sont en emploi⁹, soit les deux tiers de la population âgée de 15 à 64 ans** (66,7%, contre 64,7% en France métropolitaine). Entre 2008 et 2018, la population active en emploi de la région a augmenté plus fortement qu'en Île-de-France (+4,6% contre +1,4% au niveau francilien). Auvergne-Rhône-Alpes se démarque ainsi comme étant une des régions au taux d'emploi le plus élevé de France et ayant une croissance du nombre d'actifs occupés particulièrement dynamique.

ALLONGEMENT DES CARRIÈRES ET VIEILLISSEMENT DES PERSONNES EN EMPLOI

Plus de **80% des habitants âgés de 25 à 54 ans sont en emploi**. Cette part est moins élevée aux extrémités de la pyramide des âges : 32% des 15-24 ans et 52% des 55-64 ans occupent un emploi.

Par ailleurs, **la part des jeunes parmi les actifs occupés tend à s'amoinrir** au cours des dernières années, tandis que celle des **seniors augmente**. Cette hausse s'explique notamment par le recul de l'âge légal de départ à la retraite, qui a été porté de 60 à 62 ans entre 2011 et 2017, et par l'allongement de la durée des études décalant l'entrée des jeunes sur le marché du travail.

⁶ Unité de consommation

⁷ Insee, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2018

⁸ Ce taux est de 14,6% pour la France métropolitaine

⁹ Emploi salarié ou non, y compris à temps partiel

LES FEMMES MOINS SOUVENT EN EMPLOI QUE LES HOMMES ET DAVANTAGE À TEMPS PARTIEL

Les femmes sont légèrement plus représentées que les hommes dans la population de 15-64 ans de la région (50,4%). Elles sont toutefois **moins représentées dans la population en emploi**. En 2018, 64% des femmes âgées de 15 à 64 ans sont en emploi, tandis que 70% des hommes le sont. Le taux d'emploi des femmes, bien qu'en retrait en comparaison à celui des hommes, est cependant en nette **progression** depuis les années 1960. Entre 2008 et 2018, la part des femmes en emploi a augmenté de 3 points (61% en 2008).

Si le taux d'emploi des femmes s'élève, les **conditions de travail** restent différentes selon le sexe. En 2018, parmi les 19% d'actifs occupés à **temps partiel**, plus des $\frac{3}{4}$ sont des femmes (77%). La vie professionnelle des femmes évolue notamment selon leur situation familiale, l'arrivée d'enfants dans les ménages contribuant à baisser les taux d'emploi à temps plein¹⁰.

Les mobilités professionnelles de plus en plus nombreuses

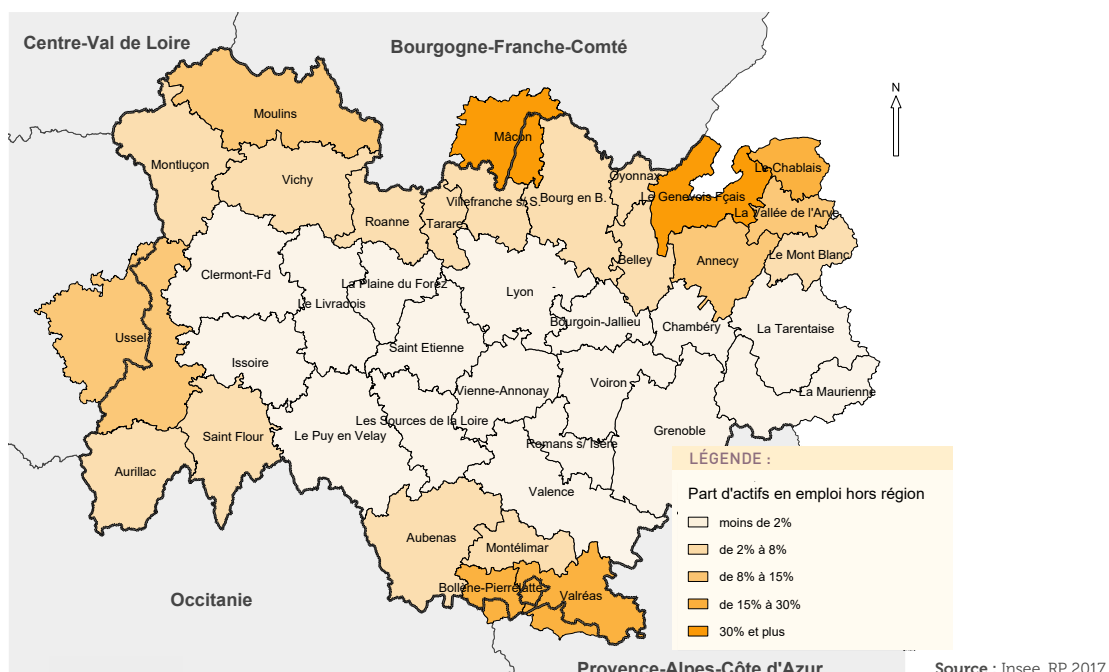
En Auvergne-Rhône-Alpes, **6% des actifs en emploi quittent la région pour se rendre à leur travail**. La majorité des navetteurs travaillant hors de la région sont en emploi en Suisse (63%), les mobilités vers les autres régions françaises sont réduites.

UNE MAJORITÉ D'ACTIFS TRAVAILLE DANS LEUR DÉPARTEMENT DE RÉSIDENCE

En 2018, **84% de la population active en emploi d'Auvergne-Rhône-Alpes travaille dans le département où elle réside**, soit plus de 2,8 millions d'actifs. En revanche, une majorité d'entre eux quittent leur commune de résidence pour se rendre à leur lieu de travail (très majoritairement au sein du même département) : moins d'un tiers des habitants en emploi travaillent dans la commune où ils vivent.

Les déplacements vers d'autres régions sont, avant tout, le fait des résidents habitant les zones d'emploi limitrophes à Bourgogne-Franche-Comté, à PACA ou à la Suisse. En effet, dans les zones d'emploi de Bollène-Pierrelatte et de Valréas, près de 20% des actifs en emploi travaillent dans une autre région ; ceci est le cas de 38% des actifs mâconnais.

> Part des actifs en emploi quittant la région pour travailler, en 2017, par zone d'emploi



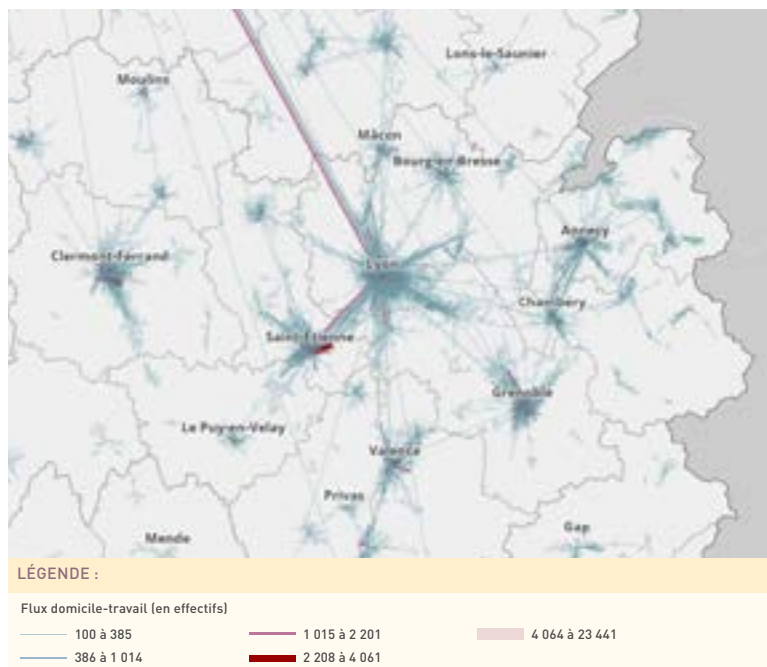
¹⁰ Bertrand P., Perrin S., Les inégalités hommes-femmes se creusent tout au long du parcours professionnel, Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes, mars 2018, n°54.

LES PÔLES URBAINS ATTIRENT D'IMPORTANTES FLUX DE NAVETTEURS

Les mobilités domicile-travail en direction des pôles urbains tendent à se développer sur des distances toujours plus longues, impulsées par le développement des réseaux de transport mais aussi par la saturation des espaces les plus urbanisés et la hausse des prix de l'immobilier¹¹.

Les métropoles de Lyon, Clermont-Ferrand, Saint-Etienne, Grenoble ou Annecy, concentrant une grande partie des emplois de la région, attirent ainsi de nombreux actifs en emploi, habitant des communes périurbaines ou rurales, plus éloignées.

> Flux domicile - lieu de travail, 2018*



* Les flux avec l'étranger ne sont pas représentés sur la carte.

Source : Insee, RP 2018

LE TRAVAIL FRONTALIER SE DÉVELOPPE FORTEMENT

En 2018, plus de 124 000 résidents de la région travaillent en Suisse. Le travail frontalier s'est largement développé au cours des dernières décennies, en raison des accords favorisant la libre circulation des personnes.

En Auvergne-Rhône-Alpes, entre 2013 et 2018, le nombre d'actifs transfrontaliers a progressé en moyenne de 4% par an¹². **Dans les zones d'emploi les plus proches de la Suisse, telles que le Genevois français, près d'un actif sur deux travaille à l'étranger, essentiellement en Suisse dans le canton de Genève.** Les travailleurs frontaliers se démarquent des autres actifs de la région occupant un emploi. Plus jeunes, ils sont également plus souvent diplômés de l'enseignement supérieur et occupent davantage des emplois qualifiés (cadres et professions intermédiaires)¹³.

LES NAVETTEURS INTERRÉGIONAUX VIENNENT MAJORITAIREMENT DES TERRITOIRES VOISINS

Environ 72 000 personnes travaillent en Auvergne-Rhône-Alpes mais résident dans une autre région, ils représentent ainsi 2,2% des personnes en emploi dans la région. Cette proportion est faible en comparaison à la moyenne nationale : en 2018, près de 5% des actifs travaillent dans une région différente de celle dans laquelle ils habitent. C'est en Île-de-France que cette part est la plus élevée puisque 6,5% des actifs en emploi résident dans une autre région.

Les déplacements domicile-travail interrégionaux vers Auvergne-Rhône-Alpes concernent en premier lieu les résidents des régions voisines. Plus de 60% des navetteurs viennent de régions limitrophes : 30% vivent en Bourgogne-Franche-Comté, 16% en Provence-Alpes-Côte-d'Azur et 15% en Occitanie.

La crise sanitaire de la Covid-19 et le déploiement du télétravail peuvent cependant avoir modifié les mobilités résidence-travail.

¹¹ Déplacements domicile-travail – Nouvel espace régional et dynamiques métropolitaines, Tome 3 : Géographie des déplacements, flux et mobilités, Dossier Auvergne-Rhône-Alpes n°4, octobre 2018

¹² Observatoire statistique transfrontalier, Synthèse 2021

¹³ Debouzy I., Simon A., Le travail frontalier en forte croissance : 115 000 habitants de la région employés en Suisse, Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes, Juillet 2020, n°101

2

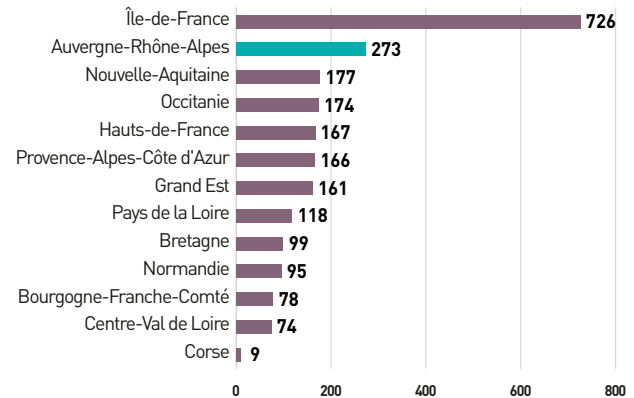
LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE

Une économie régionale parmi les plus dynamiques de France

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES, DEUXIÈME RÉGION ÉCONOMIQUE DE FRANCE

Avec un produit intérieur brut¹⁴ (PIB) de 272,6 Md€ en 2018, Auvergne-Rhône-Alpes est la deuxième région économique française¹⁵. Elle se situe loin derrière l'Île-de-France (726,2 Md€) mais bien devant la Nouvelle-Aquitaine (176,8 Md€) et l'Occitanie (173,6 Md€). Au niveau européen, son poids économique est comparable à celui du Danemark. Entre 2008 et 2018, la région a connu une croissance économique annuelle moyenne¹⁶ de 1,9% contre 1,7% au niveau national. Ce dynamisme économique se perçoit notamment dans l'évolution des actifs occupés régionaux. Ils ont augmenté de 146 000 personnes au cours de ces dix dernières années, soit près de la moitié de la hausse métropolitaine.

> Produit intérieur brut (PIB) des régions en 2018, en milliard d'euros



Source : Insee, comptes régionaux des ménages semi-définitifs, base 2014

Quel impact de la crise sanitaire sur l'économie ?

La crise sanitaire a provoqué un effondrement de l'économie française en 2020. Alors que la situation sanitaire reste encore critique début 2022, le PIB n'a retrouvé son niveau d'avant-crise qu'au troisième trimestre 2021¹⁷. Comme pour le reste de la France, la crise a eu de lourdes répercussions sur l'économie d'Auvergne-Rhône-Alpes. Les restrictions sanitaires ont en effet nettement impacté l'activité régionale et entraîné la paralysie de certains de ses secteurs phares, aux premiers rangs desquels le tourisme. Les résultats d'une enquête de la Banque de France¹⁸ réalisée sur l'activité des entreprises de la région sont illustratifs du choc économique de la crise : -9,8% de chiffre d'affaires pour l'industrie en 2020, -13,2% pour les services marchands et -7,9% pour le bâtiment et les travaux publics.

UNE ÉCONOMIE DOMINÉE PAR LES SERVICES MARCHANDS

À l'instar du reste du pays, la région **Auvergne-Rhône-Alpes réalise la majeure partie de son activité dans le tertiaire**. En effet, la valeur ajoutée¹⁹ générée par les services (marchands et non marchands) est à l'origine de 74,2% du produit intérieur brut de la région en 2018, soit un niveau proche de la France métropolitaine hors Île-de-France²⁰ (75,0%). Comme au niveau national, l'économie régionale s'est tertiairisée au cours des dernières décennies²¹ (+5 points dans le PIB régional depuis 2000). **La montée en puissance du tertiaire s'est faite au détriment de l'industrie**, dont la part dans la valeur ajoutée brute de la région a nettement chuté dans les années 2000.

¹⁴ Le produit intérieur brut mesure l'ensemble des biens et services produits par l'économie d'un territoire sur une année. Il est défini comme la somme des valeurs ajoutées brutes des différents secteurs d'activité.

¹⁵ Insee, Comptes régionaux des ménages semi-définitifs, base 2014.

¹⁶ En prix courant.

¹⁷ Tavernier J.-L., *Le PIB progresse de 3,0% au troisième trimestre 2021 et revient à son niveau d'avant-crise* - Insee, Informations rapides, octobre 2021, n°281.

¹⁸ *Tendances régionales - Auvergne-Rhône-Alpes* - Banque de France, Bilan 2020 et Perspectives 2021, février 2021.

¹⁹ La valeur ajoutée est un indicateur économique permettant de mesurer la création de richesse d'un secteur d'activité. Cet indicateur permet de comparer des régions de taille différente.

²⁰ La région Auvergne-Rhône-Alpes sera principalement comparée à la France métropolitaine hors Île-de-France lors de cette section en raison du poids et de la structure particulière de l'économie de l'Île-de-France.

²¹ Pour en savoir plus, se référer à l'étude de l'Insee : Lahi F., *Auvergne-Rhône-Alpes en tête des PIB de province* - Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes, mars 2021, n°88.

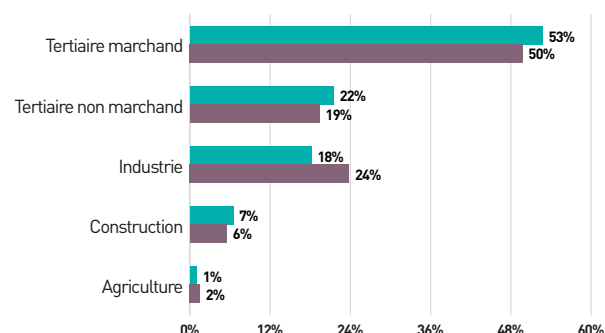
Les activités tertiaires d'Auvergne-Rhône-Alpes sont principalement orientées vers les services marchands (*Commerce, Restauration, Activités immobilières, etc.*). La région se distingue notamment des autres régions de province par **le poids supérieur de ses Activités scientifiques et techniques ainsi que de celles de ses Services administratifs et de soutien** dans son produit intérieur brut. Les *Activités non-marchandes*, qui regroupent notamment l'éducation, la santé et l'administration publique, pèsent quant à elles 3,4 points de moins dans le PIB que la moyenne nationale hors Île-de-France.

L'économie de la région se caractérise aussi par une activité industrielle importante. Avec 18,2% de valeur ajoutée brute réalisée dans l'industrie, Auvergne-Rhône-Alpes se classe au troisième rang national des régions les plus industrialisées ex-aequo avec le Centre-Val de Loire, derrière la Normandie (20,4%) et le Grand Est (18,9%). La *Fabrication d'autres produits industriels*, qui comprend les industries textiles, chimiques, pharmaceutiques, plastiques et métalliques, est à l'origine de plus de la moitié de la valeur ajoutée dans l'industrie.

La Construction est également un pilier de l'économie régionale. La part de ce secteur dans le produit intérieur brut régional est relativement stable ces dernières années (6,5% en 2018) et elle est légèrement supérieure à la moyenne des autres régions françaises hors Île-de-France.

Enfin, Auvergne-Rhône-Alpes ne réalise qu'une faible part de sa valeur ajoutée dans l'*Agriculture* (1,0% seulement, contre 2,7% en France métropolitaine hors Île-de-France).

> Répartition de la valeur ajoutée par macro-secteur en Auvergne-Rhône-Alpes, en 2018 et 2019



LÉGENDE :

■ 2018

■ 2019

Source : Insee, Comptes régionaux des ménages semi-définitifs, base 2014

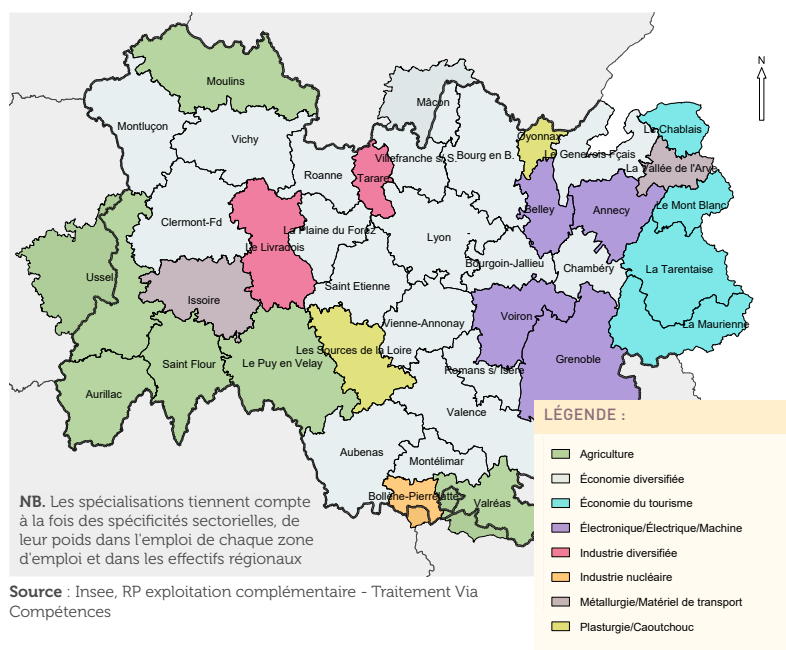
LES PETITS ÉTABLISSEMENTS SONT PRÉDOMINANTS

La région Auvergne-Rhône-Alpes compte 737 000 établissements en 2019, ce qui correspond à 12,2% des structures en France²². Le tissu économique de la région est, à l'image du reste du pays, majoritairement composé de très petits établissements. Près des trois quarts des structures ne comptent aucun salarié (73,1% en 2019) et plus de 20% d'entre elles en dénombrent moins de 10. À l'inverse, les établissements de plus de 50 salariés représentent moins de 1% du tissu économique.

Zoom sur les spécificités économiques de la région

Deuxième région économique de France, Auvergne-Rhône-Alpes s'appuie sur une économie très diversifiée. **Elle possède néanmoins des spécificités économiques propres**, notamment dans l'industrie et les services marchands. Ces atouts régionaux sont pour la plupart localisés dans une ou quelques zones d'emplois. Elles peuvent jouer un rôle essentiel dans la vie économique de ces territoires. L'existence de ces spécificités sur un territoire s'explique fréquemment par un savoir-faire historique ou un avantage géographique distinct.

> Les grandes caractéristiques économiques, en 2018, par zone d'emploi



DES ATOUTS INDUSTRIELS BIEN SPÉCIFIQUES À LA RÉGION

Région de tradition industrielle, Auvergne-Rhône-Alpes s'est développée dès le 19^e siècle autour de plusieurs activités de production comme le textile et la chimie (à Lyon), la mine et l'armement (à Saint-Etienne) ou encore l'industrie du caoutchouc (à Clermont-Ferrand)²³. Les industries traditionnelles ont connu de profondes mutations au cours des dernières décennies. Bien qu'à l'instar des autres territoires industriels français le poids de l'industrie ait considérablement reculé depuis le début des années 1970, Auvergne-Rhône-Alpes se caractérise encore comme **l'une des principales régions industrielles de France** (1^{ère} région industrielle en termes d'emploi²⁴).

Auvergne-Rhône-Alpes est, de loin, la **première région Métallurgique et de fabrication de produits métalliques** de France, comptabilisant plus de 75 000 salariés. Si l'emploi est présent sur l'ensemble du territoire, certaines zones d'emploi ont une spécificité très marquée dans cette industrie. La Vallée de l'Arve (Haute-Savoie) est ainsi la capitale du décolletage²⁵ en France. Cette activité historique y occupe un emploi sur cinq²⁶. En outre, les zones d'emploi de Saint-Etienne, Ugine, Issoire, Roanne ou encore Lyon sont aussi des lieux d'implantation importants de l'industrie métallurgique.

Avec près de 20% des emplois salariés nationaux en 2018, Auvergne-Rhône-Alpes occupe aussi **une place majeure dans la Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique** en France. Cette industrie est concentrée sur quelques territoires. L'Ain, le Puy-de-Dôme et la Haute-Loire rassemblent ainsi près de la moitié des effectifs régionaux de cette industrie. Dans le détail, la Plasturgie est surtout développée dans la « Plastics Vallée », située dans le Haut-Bugey (Ain). L'*Industrie du caoutchouc*, et plus spécifiquement la *Fabrication de pneumatique*, est quant à elle très présente dans les départements du Puy-de-Dôme et de la Haute-Loire avec notamment la présence du groupe Michelin.

Outre ces deux grandes industries, Auvergne-Rhône-Alpes présente également **une forte spécificité dans la Fabrication de machines et équipements** (Haute-Savoie, Rhône, Isère), **l'Industrie chimique et pharmaceutique** (Rhône) ainsi que la **Fabrication de textiles** (Loire, Haute-Loire et Ardèche).

LE TOURISME ALPIN, UN ATOUT RÉGIONAL

Forte d'un patrimoine naturel et culturel riche (1^{er} domaine skiable au monde²⁷, haut lieu de la gastronomie et du vin, une offre large de sites historiques) et bien valorisé, Auvergne-Rhône-Alpes est la **2^e région touristique de France**²⁸. En 2019, la région a recensé 160 millions de nuitées sur son territoire, générant plus de 21,2 Md€ de recettes touristiques et

180 000 emplois salariés. La part du tourisme dans le produit intérieur brut régional s'élève à 8,7% en 2019. Cette activité n'est pas répartie de façon homogène dans la région et **se concentre principalement sur Lyon, dans les Alpes ainsi que dans le sud de l'Ardèche**. En Savoie et Haute-Savoie, l'économie de certains territoires est essentiellement basée sur le tourisme de montagne, notamment sur les activités sportives d'hiver (dans les zones d'emploi de la Maurienne, du Chablais, de la Tarentaise et du Mont-Blanc).

L'ÉCONOMIE DU NUMÉRIQUE PORTÉE PAR LYON ET GRENOBLE

Auvergne-Rhône-Alpes possède une économie du numérique importante. Avec 6,1% des salariés œuvrant dans un établissement du numérique (soit plus de 115 000 personnes)²⁹, elle figure parmi les régions les plus spécialisées dans ce domaine aux côtés de l'Occitanie et de la Bretagne mais loin derrière l'Île-de-France. En Auvergne-Rhône-Alpes, l'économie du numérique est concentrée dans les métropoles de Lyon et de Grenoble (plus de 55% des effectifs salariés), qui ont chacune leur spécificité.

La métropole de Lyon est orientée dans les Activités de Services des TIC (technologies de l'information et de la communication). Elle accueille ainsi sur son territoire de nombreuses filiales de groupes internationaux spécialisés dans le conseil en systèmes et logiciels informatiques (Sopra Steria, CGI France, Modis France, etc.). En parallèle, elle est aussi un haut lieu de *l'Édition de logiciels* et de jeux en France avec des studios tels que Ivory Tower ou Arkane Studios. Outre son tissu économique, Lyon bénéficie aussi d'une offre de formation dense dans ce domaine. Dans le but de consolider cet écosystème, un campus du numérique a ouvert ses portes à Charbonnières (69) dans l'agglomération lyonnaise début 2021.

De son côté, **Grenoble-Alpes Métropole est spécialisée dans les activités de Fabrication des TIC**. Grâce au rayonnement international de sa métropole, l'Isère concentre ainsi 71% des salariés régionaux de ce secteur. Grenoble accueille notamment le pôle de compétitivité Minalogic³⁰ dédié au développement du numérique (micro/nano/électronique, logiciel, photonique, contenus et usages) et a vu naître sur son territoire des leaders mondiaux du numérique tels que Soitec ou encore STMicroelectronics. Par ailleurs, de nombreuses multinationales ont choisi d'implanter dans la capitale iséroise un centre de recherche et développement, dont Hewlett Packard (HP), Atos ou encore Apple.

²³ Desgouttes S., Bertrand P., *Auvergne Rhône-Alpes : un tissu industriel varié* - Insee Flash Auvergne, octobre 2015, n°15.

²⁴ Insee, Estimations d'emploi, données 2018.

²⁵ Procédé d'usinage par enlèvement de matière, permettant de réaliser des pièces tournées en partant de barres ou de fil métallique en torche.

²⁶ Bouvet S., Desgouttes S., *Vallée de l'Arve : une zone d'emploi industrielle atypique au cœur des Alpes, de plus en plus ouverte sur l'extérieur* - Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes, janvier 2022, n°137.

²⁷ Région Auvergne-Rhône-Alpes, Ambition Eco, page « *Auvergne-Rhône-Alpes, domaine d'excellence de la Montagne, Sport et Tourisme* », consulté le 31/01/2022

²⁸ Andraud C., *Les Chiffres Clés 2020* - Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme, Les Carnets de l'ingénierie, octobre 2020, n°11.

²⁹ Antoine P., Bouvet S., Jacod O., Jakse C., *Économie du numérique - Une activité fortement concentrée et spécialisée dans l'Isère et le Rhône*, Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes, avril 2021, n° 117.

³⁰ Pour en savoir plus, consultez les sites : www.investingrenoblealpes.com et www.minalogic.com

L'AGRICULTURE, ENCORE FORTEMENT PRÉSENTE DANS LE CANTAL

En Auvergne-Rhône-Alpes, l'*Agriculture* occupe 2% des actifs en emploi répartis au sein de 48 500 exploitations³¹. La région est notamment spécialisée dans l'élevage, et en particulier de *bovins viande et allaitants*. Elle compte également de nombreuses structures dédiées aux grandes cultures ainsi qu'à la culture fruitière et viticole. Sur la dernière décennie, **la région a perdu plus d'un quart de ses exploitations** du fait, d'une part, d'un mouvement de concentration du tissu agricole et, d'autre part, d'un net recul de la main d'œuvre. Le secteur fait notamment face au vieillissement de ses exploitants agricoles et à un manque de repreneurs.

Certains départements conservent une forte activité agricole. C'est principalement le cas du **Cantal, dont près de 12% des emplois et 21% des établissements interviennent dans ce secteur**. Ce département rural consacre plus de 60% de son territoire à l'agriculture. Son activité agricole est notamment orientée dans la production animale³². Il regroupe un tiers des exploitations d'élevage bovin de la région et se classe au 1^{er} rang des départements français exportateurs de brouillards (jeunes bovins maigres).



Quel impact de la crise sanitaire sur l'économie ?

Depuis 2020, la crise sanitaire constitue un **choc économique majeur pour l'économie régionale**. Son impact est cependant très variable selon les secteurs. Ainsi, ceux liés aux **tourisme et loisirs**³³ figurent parmi les plus touchés par la crise en raison des mesures de restriction sanitaire qui peuvent paralyser leur activité (fermetures administratives des établissements, restrictions sur les mobilités, etc.). Les acteurs du tourisme alternent ainsi entre périodes de paralysie et de rebond au gré de l'évolution épidémique.

De leurs côtés, **les secteurs de l'industrie manufacturière** subissent surtout les effets indirects de la crise sanitaire : désorganisation des chaînes de production, chute de la demande. En difficulté, ils affichent encore une production inférieure de 6,1% en 2021 par rapport à 2019 au niveau national³⁴. En Auvergne-Rhône-Alpes, la chute des commandes des grands donneurs d'ordres dans l'aéronautique et l'automobile depuis le début de la crise s'est répercutée sur l'activité de nombreux industriels de la région (métallurgie et plasturgie en tête). Seuls quelques secteurs maintiennent une croissance positive, tels que l'industrie pharmaceutique.

Enfin, **certains secteurs sont relativement épargnés par la crise, voire ont vu leur activité progresser**. Après un arrêt brutal de son activité pendant le 1^{er} confinement, la **construction** a rapidement retrouvé son niveau d'avant crise, portée notamment par le Plan de relance. Les secteurs liés au **numérique** et à la **santé** sont quant à eux fortement mis à contribution du fait de la pandémie et des restrictions liées (moindre mobilité, développement du télétravail, etc.).

³¹ Agreste, Recensements agricoles, résultats 2020 provisoires.

³² Dizin J., Chaudet B., *Synthèses territoriales emploi formation : Le Cantal* - Via Compétences, avril 2020.

³³ Cette catégorie regroupe notamment les secteurs de l'hébergement et restauration, certains du Transport et entreposage (aérien, terrestre, etc.) ainsi que ceux des Arts, spectacles et activités récréatives.

³⁴ Insee, Enquêtes mensuelles de branche

3

EMPLOIS ET MÉTIERS

Deuxième région de France en termes d'emploi

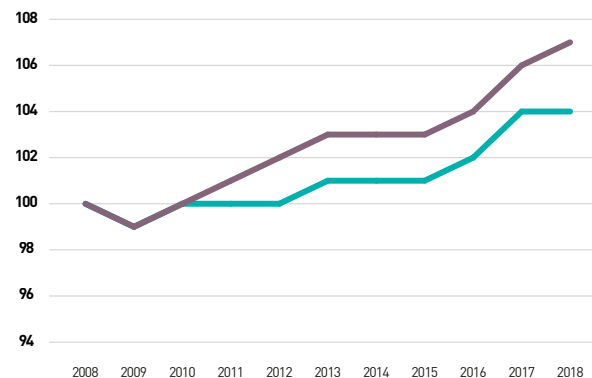
UNE FORTE PROGRESSION DE L'EMPLOI ENTRE 2008 ET 2018

Avec 3,4 millions de personnes en emploi en 2018, la région Auvergne-Rhône-Alpes est la **2^e région française qui compte le plus grand nombre d'emplois, après l'Île-de-France**.

Après la crise économique de 2007-2008, durant laquelle le marché de l'emploi s'est dégradé, l'emploi a poursuivi sa croissance. Entre 2008 et 2018, la région enregistre une **hausse soutenue du nombre d'emplois** (+7% sur la période) tandis qu'au niveau national, la croissance de l'emploi est ralentie (+4%).

Bien que restant largement majoritaire, la part d'emploi **salarié** diminue au profit d'autres formes d'emploi. En 2018, 87% des personnes en emploi sont salariées. Parmi elles, 20% travaillent dans la fonction publique (8% dans la fonction publique de l'État, 7% dans la fonction publique territoriale et 5% dans la fonction publique hospitalière). Près de 8% ont le statut d'indépendants n'employant pas de salarié et 5% celui d'employeurs³⁵.

> Évolution de l'emploi entre 2008 et 2018



LÉGENDE :

— France métropolitaine

— Auvergne-Rhône-Alpes

Source : Insee, Estel 2008 à 2018

L'EMPLOI RÉGIONAL DUREMENT TOUCHÉ PAR LA CRISE SANITAIRE

La crise de la Covid-19 et les périodes de confinement qui l'ont accompagnée ont eu des répercussions sur l'emploi régional. Entre fin 2019 et fin 2020, **l'emploi a diminué de 1,5% en Auvergne-Rhône-Alpes** [-0,9% au niveau national]³⁶. En 2020, le secteur tertiaire marchand a été le plus affecté par les pertes d'emplois, en particulier l'**hôtellerie-restauration**. Dans ce domaine, l'emploi salarié a reculé de 23% au cours de l'année 2020.

Des dynamiques d'emploi contrastées entre l'est et l'ouest de la région

UN EMPLOI SUR DEUX LOCALISÉ AU SEIN DES ZONES D'EMPLOIS DE QUATRE MÉTROPOLIS

Parmi les 39 zones d'emploi de la région, quatre totalisent la moitié des emplois : Lyon, Grenoble, Clermont-Ferrand et Saint-Étienne. La zone d'emploi de Lyon comptabilise à elle seule 968 200 emplois, soit 28% de l'emploi régional. Le dynamisme du marché du travail de ces quatre zones est avant tout porté par l'activité de leurs métropoles. La polarisation de l'emploi au sein de ces zones tend, de surcroît, à s'accroître au fil du temps.

À L'EST, UNE FORTE CROISSANCE DE L'EMPLOI, POUSSÉ PAR LE DYNAMISME DE DEUX MÉTROPOLIS : LYON ET GENÈVE

Les départements du Rhône et des deux Savoie, à l'est de la région, enregistrent une forte croissance du nombre d'emploi entre 2008 et 2018. Les dynamiques les plus favorables s'observent sur **le long de la vallée du Rhône et dans le Pays Genevois**. Les territoires proches des métropoles lyonnaise et genevoise, portés par l'activité économique des deux agglomérations, se développent et enregistrent au cours des dernières années une forte augmentation du nombre d'emplois.

³⁵ Source : Insee, Recensement de la population 2018.

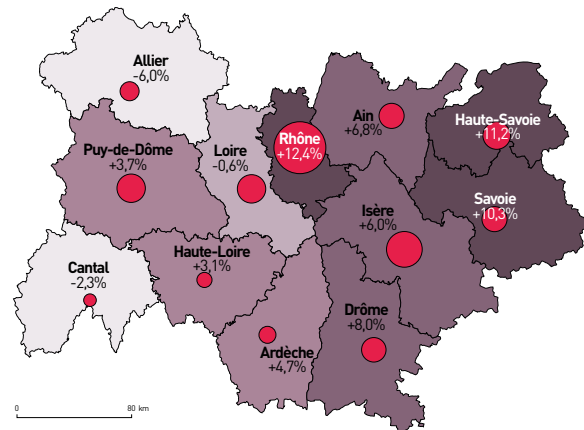
³⁶ Cohadon T., Henninger S., Le Gac J., Thiel C., *En 2020, l'emploi a baissé de façon inédite depuis 2009*, Insee Focus, décembre 2021, n°255

À L'OUEST, DEUX DÉPARTEMENTS PERDENT DES EMPLOIS

À l'inverse, à l'ouest de la région, **les départements de l'Allier et du Cantal perdent des emplois**. Dans ces territoires, les pertes d'emplois sont à mettre en relation avec le déclin démographique : les départs en retraite ne sont pas compensés par l'arrivée des jeunes et les emplois dans l'agriculture, dans l'industrie (dans l'Allier) et dans la construction deviennent moins nombreux. Les zones d'emplois de Montluçon, d'Ussel et de Saint-Flour sont les plus touchées.

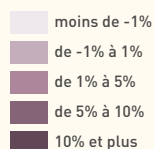
Dans le Puy-de-Dôme et la Haute-Loire, le nombre d'emplois augmente légèrement. Cependant, la dynamique de l'emploi y est moins favorable que celle observée aux niveaux régional et national.

> Nombre d'emplois en 2018 et évolution sur 10 ans



LÉGENDE :

Évolution 2008-2018



Nombre d'emplois



Source : Insee, Estel 2008 - 2018

Des métropoles qui concentrent les emplois très qualifiés

LE NIVEAU DE QUALIFICATION DES EMPLOIS POURSUIT SA PROGRESSION

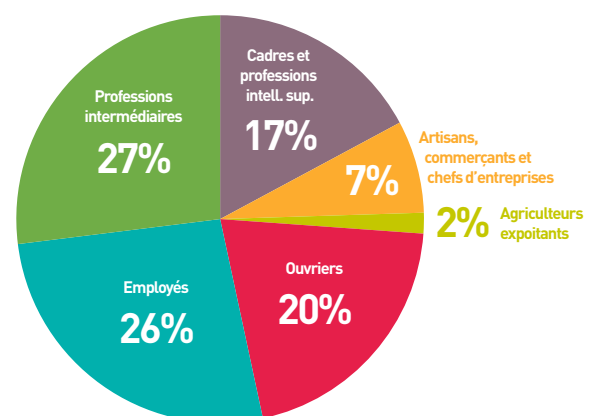
Entre 2008 et 2018, **la part de cadres a augmenté de 2,6 points pour atteindre 17% des personnes en emploi dans la région**. Auvergne-Rhône-Alpes est ainsi la région de province comptant la plus forte proportion de cadres.

Le poids des professions intermédiaires dans l'emploi régional s'accroît également.

À l'inverse, la part d'ouvriers et d'employés diminue. Les effectifs d'ouvriers non qualifiés, émergeant aux familles de métiers³⁷ industrielles (telles que les ouvriers non qualifiés de la mécanique, du travail des métaux ou du textile et du cuir) sont notamment en baisse.

En 2018, les employés et les ouvriers représentent 47% de l'emploi régional (51% en 2008), proportion similaire à la moyenne nationale.

> Répartition des emplois selon la catégorie socioprofessionnelle en 2018



Source : Insee, RP 2018 (lieu de travail)

³⁷ Les familles professionnelles (FAP) sont une nomenclature de métiers. Elles regroupent les professions qui font appel à des compétences communes mettant en œuvre des gestes professionnels proches. Les FAP sont issues du rapprochement entre le ROME (Répertoire Opérationnel des Métiers des Emplois) de Pôle Emploi et la nomenclature des PCS (Professions et Catégories socioprofessionnelles) de l'INSEE.

LYON ET GRENOBLE : DES ZONES ATTRACTIVES POUR LES ACTIFS TRÈS DIPLÔMÉS

Les zones d'emploi de Lyon et Grenoble concentrent une part importante des emplois qualifiés. Tandis qu'en Auvergne-Rhône-Alpes, 27% de la population en emploi détient un diplôme de niveau supérieur ou égal au Bac+3, dans ces deux zones, cette proportion dépasse 35%. Dans ces territoires, un quart des actifs en emploi sont cadres (17% à l'échelle régionale) et près de 30% exercent une profession intermédiaire.

Du reste, les deux territoires réunissent une part importante d'emplois qualifiés de stratégiques. Il s'agit d'emplois de cadres ou chefs d'entreprises dans les fonctions de la conception-recherche, du commerce inter-entreprise, de la gestion, des prestations intellectuelles et de la culture et des loisirs. Ces postes localisés en premier lieu dans les grandes aires urbaines sont désignés sous le terme d'emplois des **fonctions métropolitaines**.

En 2018, les cadres de ces fonctions représentent 16,5% des emplois des zones d'emplois de Grenoble et Lyon (contre 9,5% des emplois au niveau régional), soit, au côté de Toulouse, les taux les plus élevés hors région parisienne. En Auvergne-Rhône-Alpes, plus de la moitié des cadres des fonctions métropolitaines travaillent dans une de ces deux zones d'emploi (56%). Ces emplois sont révélateurs du rayonnement des deux métropoles.

La zone de Grenoble est spécialisée dans **les activités de conception-recherche** (présence notamment du laboratoire du CNRS et du Centre CEA-Grenoble), tandis que celle de Lyon se démarque par le fort poids du **commerce inter-entreprise** (commerce international et de gros)³⁸.

Dans de moindres mesures, d'autres zones urbaines - au nombre d'emplois plus réduits, tels que Clermont-Ferrand ou Annecy - comptent également un nombre élevé d'emplois de cadres parmi les fonctions métropolitaines (représentant 10% des emplois). Elles se caractérisent par une population active plus diplômée que la moyenne nationale.

Au cours des dernières décennies, les emplois dans **les fonctions métropolitaines se sont fortement développés**. Entre 1982 et 2017, la part des fonctions métropolitaines dans l'emploi régional est passée de 18% à 26%. Auvergne-Rhône-Alpes est ainsi la région de province la mieux dotée en emploi dit métropolitain³⁹.



L'analyse fonctionnelle des emplois

*L'analyse fonctionnelle des emplois permet de compléter une analyse basée sur les secteurs d'activités par une analyse des fonctions remplies par les actifs résultant de la profession qu'ils exercent. Elle s'appuie sur la nomenclature des professions et catégories socio-professionnelles pour distinguer **15 fonctions de professions**, réparties au sein de **quatre catégories** : les fonctions métropolitaines, les fonctions présentes, les fonctions de production concrète et les fonctions transversales.*

*Les **fonctions métropolitaines** sont définies comme celles localisées essentiellement dans les grandes aires urbaines. Elles regroupent les fonctions de gestion, de conception-recherche, de commerce inter-entreprise, de culture et de loisir et les prestations intellectuelles.*

*Les **fonctions présentes** sont les professions au service de la population : elles regroupent les fonctions de services de proximité, de distribution, d'éducation et formation, de santé et action sociale et l'administration publique.*

*Les **fonctions de production concrète** sont celles qui assurent la production des biens matériels, soit l'agriculture, la fabrication (industrie en particulier) et le BTP.*

*Enfin, les **fonctions transversales** sont définies de la sorte car elles recourent l'ensemble des secteurs d'activité. Il s'agit des fonctions de transport et logistique, d'entretien et réparation.*

³⁸ Bouvet S., Depil S., Reffet-Rochas A., Van Puymbroeck, « Les nouvelles zones d'emploi mettent en avant la diversité du tissu économique de la région », Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes, septembre 2020, n°102.

³⁹ Maury S., Sénigout E., « En 40 ans, une forte progression des métiers du tertiaire stratégique et des services à la population », Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes, février 2022, n°139.

LES FONCTIONS PRÉSENTIELLES SE DÉVELOPPENT SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE RÉGIONAL

Dans une large part du territoire, les **fonctions présentesielles** – c'est-à-dire à destination de la population (éducation, santé, action sociale, administration publique, services de proximité, distribution) – sont **pourvoyeuses du plus grand nombre d'emplois (40% des emplois régionaux)**.

De plus, à l'instar des fonctions métropolitaines, le poids des fonctions présentesielles s'accroît dans l'emploi régional⁴⁰.

Ces emplois liés aux services à la population et au fonctionnement de la société se répartissent sur l'ensemble du territoire régional.

Les zones d'emploi à forte dimension touristique, telles que le Chablais, le Mont-Blanc ou Aubenas, ainsi que le Genevois Français sont les territoires où les professions relevant de l'économie présentesielle sont les plus développées.

QUELQUES TERRITOIRES RESTENT SPÉCIALISÉS DANS LES FONCTIONS DE PRODUCTION CONCRÈTE

À l'échelle régionale, comme nationale, les **fonctions de production concrète** (agriculture, fabrication de biens industriels, construction) sont en déclin et ne représentent en 2018 que **18% des emplois régionaux (38% en 1982)**⁴¹.

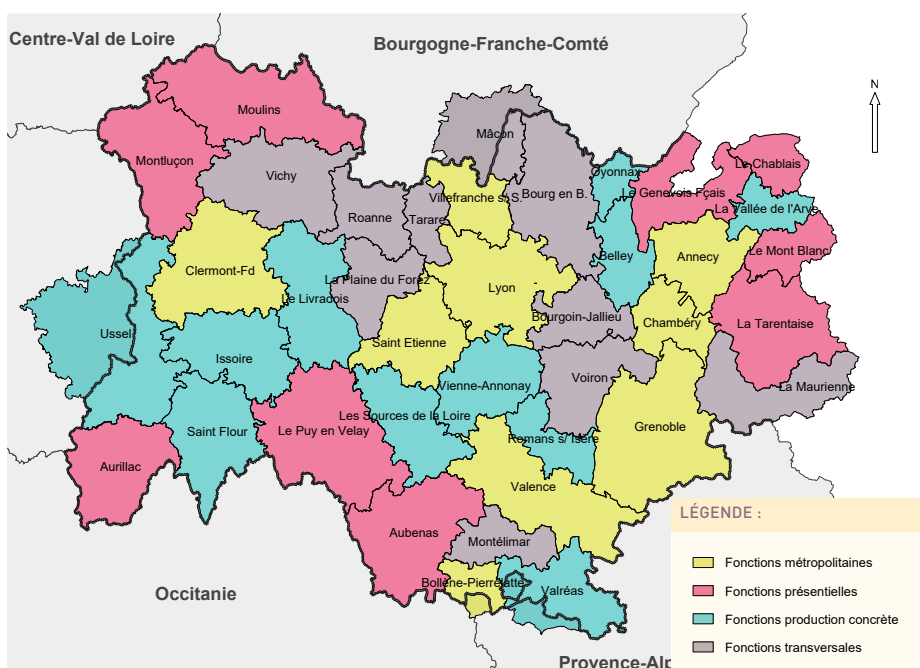
En 2018, six zones d'emploi de la région⁴² comptent plus de 30% de leurs emplois dans les fonctions de production concrète. Y figurent notamment les zones industrielles d'Yonnax (spécialisée dans la plasturgie) et de la Vallée de l'Arve (spécialisée dans l'industrie métallique) ou les zones agricoles de Saint-Flour et d'Ussel. Ces zones se caractérisent par une forte proportion d'actifs en emploi peu diplômés ou titulaires d'un CAP et BEP, et une surreprésentation des ouvriers (au sein des territoires industriels).

LES EMPLOIS RELEVANT DES FONCTIONS TRANSVERSALES SE MAINTIENNENT DANS DE MÊMES PROPORTIONS

Les fonctions dites « transversales », qui comprennent notamment les métiers de la logistique, des transports, de l'entretien et de la réparation, représentent **15% des emplois régionaux**. À l'inverse des autres fonctions, le poids des emplois transversaux est resté stable au cours des trente dernières années.

Dans la zone d'emploi de Bourgoin-Jallieu, spécialisée en logistique, plus de 20% des emplois relèvent des fonctions transversales. La zone d'emploi de Montélimar, proche de l'axe autoroutier Paris-Marseille, compte également une part importante d'emploi dans les fonctions transversales (19%), en particulier dans la logistique (11%).

> Spécialisation des emplois par fonction, en 2018, selon la zone d'emploi



Source : Insee, RP 2018 au lieu de travail - Traitement Via Compétences

⁴⁰ Ibid

⁴² La région dénombre 39 zones d'emploi.

Des métiers variés à l'image du tissu économique régional

LES MÉTIERS DES SERVICES SONT LES PLUS FRÉQUENTS

En Auvergne-Rhône-Alpes, comme au niveau national, les **métiers les plus exercés concernent les services**. La moitié des actifs en emploi exercent un métier de la Santé, l'action sociale culturelle et sportive, du Commerce, de la Gestion et l'administration des entreprises, des Services aux collectivités et aux particuliers et de l'Administration publique (dont professions juridiques, armée, police). Les trois métiers les plus présents en région sont : agents

d'entretien (4,5% des emplois), enseignants (3,9%) et vendeurs (3,2%).

Cependant, pour certains métiers, des disparités territoriales s'observent au sein de la région, en lien avec **les spécificités géographiques des territoires et leur histoire économique**.

DES SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES, NOTAMMENT POUR DES MÉTIERS INDUSTRIELS⁴³

Certaines familles de métiers sont plus représentées au niveau régional que national. Il s'agit en particulier des métiers de l'industrie.

- **Les métiers de la mécanique et du travail des métaux**, tels les métiers de chaudronniers, tôliers, réglers ou de techniciens des industries mécaniques, sont particulièrement présents en Haute-Savoie, dans l'Ain et dans la Loire, où ils témoignent de la forte implantation de l'industrie. Dans la Vallée de l'Arve, spécialisée dans les activités de décolletage, 17% des personnes en emploi exercent un métier dans la mécanique et le travail des métaux (3,7% au niveau régional).
- **Les métiers des études et de la recherche** sont plus représentés dans la région qu'au niveau national. La région compte, en effet, de nombreux centres de recherche publics et privés, notamment en Isère, 2^e pôle français de la recherche publique (après Paris). Dans la zone d'emploi de Grenoble, le personnel de recherche et d'études est, en proportion, trois fois plus important qu'en moyenne régionale.
- **Les métiers de l'électricité et de l'électronique** occupent la 3^e place des métiers les plus présents dans la région que dans l'hexagone. L'Isère, avec notamment les zones d'emploi de Grenoble et Voiron, se démarque à nouveau : la fabrication de matériel de distribution et de commande électrique (fabrication d'interrupteurs, de fusibles, de disjoncteurs...) y est une activité dominante. Schneider Electric, spécialisé dans ce domaine, est l'un des plus gros employeurs de la région.
- **Les métiers des matériaux souples, bois, industries graphiques** sont également plus présents dans la région qu'au niveau national. Les ouvriers du travail du bois et de l'ameublement, tels que les charpentiers, menuisiers, ébénistes sont nombreux dans les départements forestiers comme le Cantal ou la Haute-Savoie, où la forêt recouvre respectivement 30% et 40% du territoire. Dans la Loire, département spécialisé dans l'industrie textile, historiquement dans la rubanerie, les ouvriers du textile et du cuir sont particulièrement implantés (bien que ce métier soit devenu moins fréquent au cours des dernières décennies). Enfin, les ouvriers et techniciens des industries graphiques sont davantage présents en Haute-Loire et dans la Loire.
- **Les métiers des industries de process**, que ce soit dans les industries chimiques (dont pharmaceutiques) ou plastiques, sont surreprésentés dans la région. Les métiers des industries plastiques sont particulièrement présents dans l'Ain (avec la présence de la Plastics-Vallée d'Oyonnax), en Haute-Loire (avec le développement de la plasturgie autour de Ste Sigolène notamment) ou dans le Puy-de-Dôme (implantation historique de l'entreprise Michelin de production de pneumatique). La Drôme est davantage spécialisée dans les industries chimiques, notamment nucléaires avec la centrale de Tricastin dans la zone d'emploi de Bollène-Pierrelatte.

⁴³ Via Compétences, synthèses départementales 2019-2020.

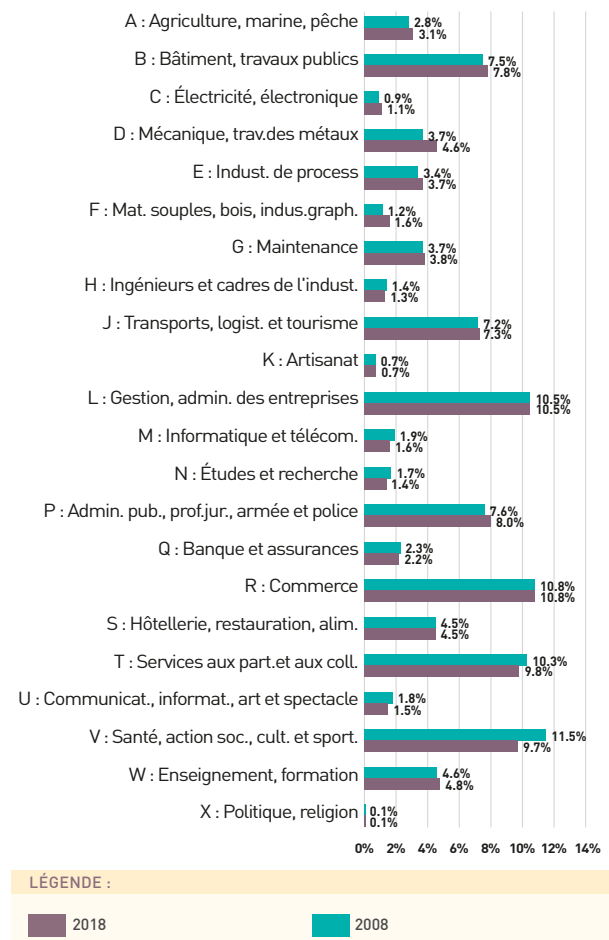
AU FIL DU TEMPS : PLUS DE PERSONNES AU SEIN DES MÉTIERS TERTIAIRES, NOTAMMENT DE LA SANTÉ

Entre 2008 et 2018, les métiers des services ont pris de l'ampleur sur le territoire régional tandis que ceux afférents à l'industrie ont perdu des professionnels. Ainsi, dans plusieurs familles de métiers, le nombre de professionnels croît fortement entre 2008 et 2018.

Les métiers de la **santé et de l'action sociale, culturelle et sportive** sont les plus concernés : en 2018, 11,5% des personnes en emploi dans la région exercent un métier dans ce domaine professionnel, soit 1,8 point de plus qu'en 2008. En 10 ans, cette famille professionnelle enregistre une hausse d'un quart de ses professionnels. Les professions d'aides-soignants, d'infirmiers et sages-femmes et les professions paramédicales sont les plus concernées par ces hausses, du fait notamment du vieillissement démographique et de l'augmentation des besoins en soins de la population.

À l'inverse, **les métiers de la mécanique et du travail des métaux**, qui représentaient 4,6% des emplois régionaux en 2008, n'emploient plus que 3,7% des travailleurs de la région. Il en va de même pour le domaine professionnel **de l'électricité, de l'électronique**, des matériaux souples, du travail du bois et des industries graphiques et pour celui des **industries de process** : tous comptent moins d'actifs en emploi en 2018 qu'en 2008 (en proportion comme en nombre).

> Évolution de la part de personnes en emploi par famille professionnelle (en FAP 22), entre 2008 et 2018



Source : Insee, RP 2008 et 2018 au lieu de travail

LES TRANSITIONS ÉCOLOGIQUE ET NUMÉRIQUE FAVORISENT L'ÉMERGENCE DE NOUVEAUX MÉTIERS ET LA TRANSFORMATION DE CEUX EXISTANTS

La **transition écologique** amène à une **évolution des métiers et à l'émergence de nouvelles professions**. En 2018, en région, 17 820 personnes occupent un métier vert, c'est-à-dire qui vise directement à protéger l'environnement (1% de l'emploi régional) et 493 450 occupent un métier verdissant, c'est-à-dire dont les compétences évoluent pour intégrer les enjeux environnementaux, soit 15% des actifs régionaux.

Les **métiers verts** sont en forte croissance depuis 2008 (+12,4% versus 7% pour les professions verdissantes et pour l'ensemble des métiers)⁴⁴. Près de la moitié (49%) de ces professionnels exerce un métier lié à la production et à la distribution d'énergie et d'eau (par exemple : *technicien installateur et maintenance d'éolienne, technicien chargé de la police de l'eau*), 29% une profession de l'assainissement et du traitement des déchets (*agent de tri*) et 22% un métier lié à la protection de la nature et de l'environnement (*agent d'entretien des espaces naturels, garde forestier* par exemple).

Les **métiers verdissants** renvoient à une grande **diversité de professions**, relevant du bâtiment (36% ; *architecte, conducteur de travaux BTP, poseur en isolation thermique, charpentier, électricien du bâtiment, couvreur, maçon*, etc.), de

l'industrie (21% ; *ingénieur, technicien et opérateur en Hygiène Sécurité Environnement* par exemple), des transports (18% ; métiers liés à la conception et organisation de la chaîne logistique, *conducteurs routiers, chauffeur du bus, de taxi, chauffeur routier*, etc.), de la recherche-développement (12% ; *chercheurs en sciences de l'univers, de la matière et du vivant*) ou de l'agriculture, sylviculture (5% ; *exploitant forestier, agent d'entretien des espaces verts* par exemple).

De même, le développement du **numérique** impacte également les métiers. Les professions de l'informatique et de la sécurité deviennent plus fréquentes. En 2017, près de 62 700 personnes occupent un métier du numérique dans la région, soit une hausse de 10,6% depuis 2012⁴⁵. Par ailleurs, la transition numérique implique également une **évolution des métiers** (automatisation de tâches, dématérialisation de certaines démarches modifiant les pratiques professionnelles, ...) et **des compétences** demandées, notamment la maîtrise de nouveaux outils technologiques.

⁴⁴ Liste des métiers verts et verdissants : ecologie.gouv.fr

⁴⁵ Antoine P., Bouvet S., Jacod O., Jakse C., Économie du numérique - Une activité fortement concentrée et spécialisée dans l'Isère et le Rhône, Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes, avril 2021, n°117.

LE MARCHÉ DU TRAVAIL

i 2019, année de référence avant la crise sanitaire

Afin de proposer une analyse du marché du travail dénuée des effets exceptionnels de la crise sanitaire, l'année 2019 a été prise comme année de référence pour les différents indicateurs de la partie : taux de chômage, demandeurs d'emploi, déclarations d'embauches, difficultés de recrutement. Des observations sur l'impact de la crise sur le marché du travail ont, par ailleurs, été réalisées.

Taux de chômage : des contrastes importants entre les territoires

UN TAUX DE CHÔMAGE STRUCTURELLEMENT MOINS ÉLEVÉ QU'EN FRANCE

Le taux de chômage en Auvergne-Rhône-Alpes est structurellement plus faible qu'au niveau national. Sur la dernière décennie, il était en moyenne inférieur de 1 point⁴⁶. En 2019, il s'élève à 7%, soit le 3^e taux le plus faible derrière la Bretagne et les Pays de la Loire. Comme en France, après avoir fortement progressé depuis la crise de 2008, le taux de chômage diminue depuis 2015. Le

recul a néanmoins été l'un des plus faibles du pays (-1,7 point). Toutefois, la hausse liée à la crise financière avait été moins importante en Auvergne-Rhône-Alpes. Depuis le début de la crise sanitaire (en mars 2020), le **taux de chômage a fortement fluctué en France comme dans la région**. Il a ainsi atteint 8,1% de la population active en Auvergne-Rhône-Alpes au cours de l'année 2020, avant de retomber à son niveau d'avant-crise au 3^e trimestre 2021.

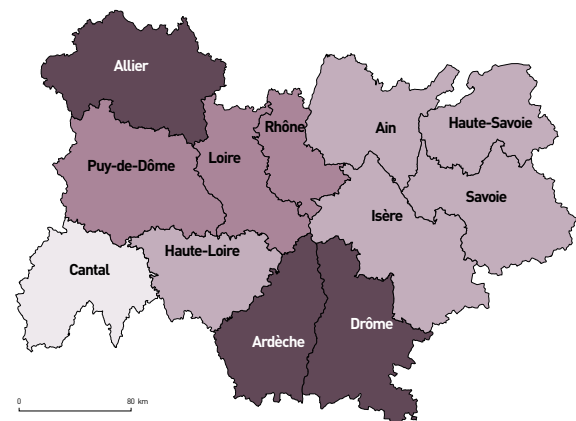
DES ÉCARTS IMPORTANTS À L'INTÉRIEUR DE LA RÉGION

La situation du chômage au sein d'Auvergne-Rhône-Alpes est loin d'être homogène⁴⁷. **Les départements du sud de la région (Drôme et Ardèche) ainsi que l'Allier et la Loire ont des taux de chômage structurellement plus élevés** que la moyenne régionale. Dans la Drôme et en Ardèche, les difficultés d'insertion des jeunes, le manque de diplômés ou encore l'installation de nouveaux habitants expliquent en grande partie ce chômage élevé. Dans l'Allier et la Loire, la principale raison réside dans la lente reconversion des territoires marqués par un passé industriel fort.

De leurs côtés, **les départements de l'est (Ain, Savoie, Haute-Savoie) ainsi que le Cantal et la Haute-Loire ne comptent qu'un faible taux d'actifs sans emploi**. Les premiers bénéficient, d'une part, d'un marché du travail porteur (fort accroissement de l'emploi) et, d'autre part, de l'attractivité des zones dynamiques voisines (Genève, Lyon). En revanche, le faible taux de chômage dans le Cantal et la Haute-Loire reflète surtout un manque d'attractivité des territoires, qui perdent des actifs (principalement jeunes et plus susceptibles d'être au chômage) au profit des départements voisins.

Bien que la crise sanitaire ait momentanément rebattu les cartes du chômage infrarégional (flambée du chômage dans les départements alpins liée à l'arrêt des activités touristiques notamment), ce dernier semble déjà retrouver ses caractéristiques historiques.

> Taux de chômage, par département, en 2019 (4^e trimestre)



LÉGENDE :

| Taux de chômage | |
|-----------------|----------------|
| moins de 5,3% | de 6,8% à 8,4% |
| de 5,3% à 6,8% | 8,4% et plus |

Source : Insee, Taux de chômage localisé au 4^e trimestre 2019

⁴⁶ Insee, taux de chômage localisé

⁴⁷ Pour en savoir plus, se référer à cette note de l'Insee sur le chômage dans la région : Tillatte A., Simon A., Du Cantal à la Haute-Savoie, un chômage limité qui masque des situations socio-économiques opposées - Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes, janvier 2019, n°74.

Demandeurs d'emploi : les jeunes et les peu qualifiés surreprésentés

PRÈS DE LA MOITIÉ DES DEMANDEURS D'EMPLOI SONT INSCRITS DEPUIS PLUS D'UN AN

En Auvergne-Rhône-Alpes, **le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C s'élevé à 631 790 personnes** fin 2019⁴⁸ (soit 11% de l'ensemble des demandeurs en France). Près de 60% des demandeurs sont sans emploi (catégorie A), tandis que les autres exercent une activité réduite au cours du mois.

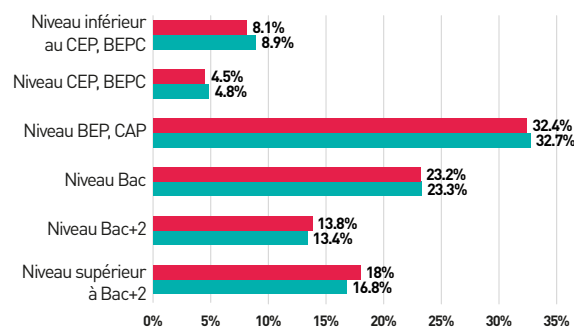
Par ailleurs, 55% des demandeurs sont inscrits sur les listes de Pôle emploi depuis moins d'un an, tandis que **plus d'un quart des demandeurs sont en recherche depuis plus de deux ans**. La crise sanitaire a accentué les difficultés d'insertion sur le marché du travail à partir de mars 2020, entraînant une hausse de la part des demandeurs d'emploi de longue durée (+3 points en près de deux ans).

LE CHÔMAGE TOUCHE PRINCIPALEMENT LES PERSONNES PEU QUALIFIÉES

Les personnes peu qualifiées composent la majeure partie des demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C en France comme dans la région. Plus des deux tiers des demandeurs d'emploi de la région ont ainsi un niveau de formation inférieur à BAC+2 en 2019. À l'inverse, **seulement 18% des demandeurs possèdent un niveau supérieur à Bac+2**.

Depuis le début de la crise sanitaire, cette composition a peu changé. À noter néanmoins une progression de la part des demandeurs d'emploi les plus qualifiés (+1 point en deux ans), hausse qui s'inscrit dans une tendance de long terme en lien avec l'augmentation du niveau de diplôme dans la population active. Cette catégorie ne représentait en effet que 13,5% des demandeurs d'emploi en 2015 et moins de 12% en 2010.

> Répartition des demandeurs d'emploi selon le niveau de diplôme en 2019



LÉGENDE :

■ Auvergne-Rhône-Alpes ■ France métropolitaine

Champ : Demandeurs d'emploi en fin de mois, catégories A,B,C

Source : Pôle emploi, STMT, Données brutes, décembre 2019

LES JEUNES ADULTES, PLUS TOUCHÉS PAR LE CHÔMAGE

La majorité des demandeurs d'emploi de catégorie A, B, C est âgée entre 25 et 49 ans⁴⁹ (62% fin 2019), ce qui s'explique par leur poids également prépondérant dans la population active. Viennent ensuite les plus de 50 ans qui représentent près d'un quart des demandeurs d'emploi. Cette tranche d'âge connaît la plus forte croissance d'effectifs en recherche d'emploi ces dernières années, sous le double effet du vieillissement de la population et du recul de l'âge moyen de départ à la retraite. Les jeunes (âgés de 15 à 24 ans) ne constituent quant à eux que 13% des demandeurs d'emploi de la région. Leur taux est en légère baisse ces dernières années du fait d'une moindre progression de la population jeune et d'une entrée sur le marché du travail plus tardive. Au regard de leur population totale, les personnes âgées

entre 20 et 29 ans affichent les proportions de personnes se déclarant au chômage les plus élevées d'après l'Insee⁵⁰.

En Auvergne-Rhône-Alpes, le taux de chômage est légèrement plus élevé chez les femmes que chez les hommes. Les deux taux sont néanmoins relativement proches, respectivement 7,3% et 7,2% en 2019. En outre, des contrastes existent aussi entre les deux sexes dans la répartition des demandeurs d'emploi selon leur âge. Ainsi, **les femmes de plus de 50 ans affichent un taux de chômage plus élevé que leurs homologues masculins**, tandis que la situation est inversée pour la tranche d'âge la plus jeune. La crise sanitaire n'a pas modifié ou gommé ces différences.

⁴⁸ Pôle emploi, Statistique trimestrielle du marché du travail (STMT), Données brutes

⁴⁹ Ibid

⁵⁰ Insee, Recensement de la population, millésime 2018



Emploi et recherche d'emploi des travailleurs en situation de handicap

En Auvergne-Rhône-Alpes, comme au niveau national, **le taux d'activité des personnes en situation de handicap est inférieur à celui de la population générale**. De plus, les personnes handicapées actives sont plus souvent touchées par le chômage. En 2019, au niveau national, le taux de chômage s'élève à 8% tandis qu'il est deux fois plus élevé chez les personnes déclarant disposer d'une reconnaissance administrative d'un handicap ou d'une perte d'autonomie. Au cours des dernières décennies, les politiques d'emploi à l'égard des travailleurs handicapés ont toutefois contribué à améliorer l'insertion professionnelle de la population en situation de handicap.

En 2018, **la région dénombrait plus de 11 860 établissements privés assujettis à l'obligation d'emploi** (de personnes handicapées ou autres bénéficiaires de l'obligation d'emploi), c'est-à-dire tenus d'employer des travailleurs handicapés dans une proportion de 6% de leur effectif. Dans le privé, les établissements assujettis à l'obligation d'emploi affichaient un taux d'emploi direct de personnes handicapées de 3,6% et ceux publics de 5,4% en 2017/2018 (soit un taux en hausse depuis 2013).

Fin 2021, parmi les 622 000 demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi en Auvergne-Rhône-Alpes, 9% sont en situation de handicap (DEBOE – Demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi), soit 55 760 personnes. En 2020, 8,5% des demandeurs d'emploi entrés en formation sont en situation de handicap, soit plus de 8 500 personnes.

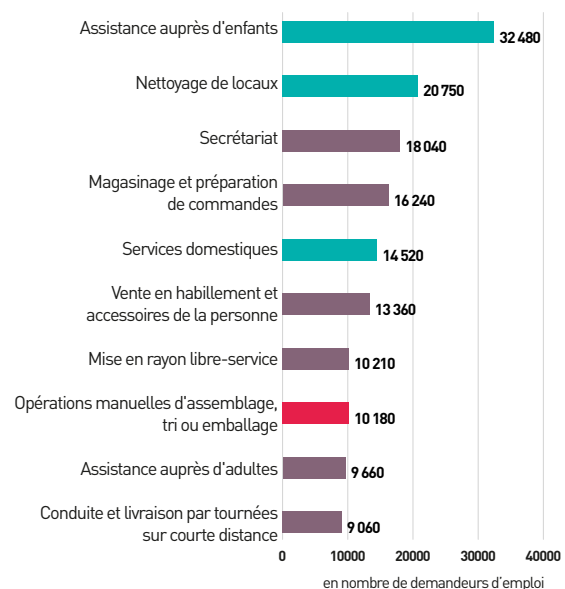
Sources : Rapport qualitatif d'analyse des données de l'ERETH, 2020 ; Données Pôle Emploi : Statistiques du marché du travail 2016 à 2021, Fichier des entrées en formation 2015 à 2020.

LES SERVICES À LA PERSONNE ET À LA COLLECTIVITÉ, MÉTIERS LES PLUS RECHERCHÉS

Les métiers les plus recherchés par les demandeurs en catégorie A, B ou C sont pour l'essentiel dans les services. La demande d'emploi est particulièrement forte dans les familles de métiers⁵¹ suivantes : les *Services à la personne et à la collectivité* (en bleu dans le graphique), le *Commerce, le Support à l'entreprise* ou encore le *Transport et entreposage* (en violette). Ces 4 familles de métiers concentrent ainsi 9 des 10 métiers les plus recherchés par les demandeurs d'emploi en 2019. Les métiers industriels (en rouge) et de la construction représentent quant à eux moins de 10% des demandeurs d'emploi.

Entre 2019 et 2021⁵², la demande d'emploi a subi les chocs de la crise sanitaire et s'en est trouvée modifiée pour un certain nombre de métiers dont les besoins ont fortement fluctué à la hausse ou à la baisse. Ainsi, **la demande d'emploi a nettement reculé dans les métiers de la Santé** (-9,6%) et, dans une moindre mesure, dans la *Construction* (-3,8%). À l'inverse, elle a bondi dans les *Arts et façonnage d'ouvrages d'art* (+6,7%), la *Banque, l'assurance et l'immobilier* (+6,1%), ainsi que dans la *Communication, média et multimédia* (+5,7%).

> Top 10 des métiers les plus recherchés par les demandeurs d'emploi en 2019



LÉGENDE :

| | |
|--|---|
| ■ Commerce, Support à l'entreprise, Transport et entreposage | ■ Services à la personne et à la collectivité |
| | ■ Industrie |

Champ : Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi, catégorie A, B, C, par métier (ROME)

Source : Pôle emploi, STMT, Données brutes

⁵¹ La nomenclature utilisée ici est celle du Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois (ROME).

⁵² Entre décembre 2019 et novembre 2021

Embauches : les difficultés à recruter progressent en même temps que les recrutements

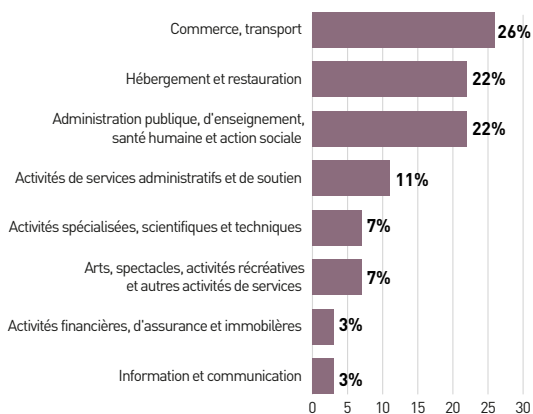
DES RECRUTEMENTS EN HAUSSE CONTINUE DURANT LA DERNIÈRE DÉCENNIE

En Auvergne-Rhône-Alpes, **les employeurs ont procédé à plus de 2,9 millions d'embauches en 2019**⁵³ (soit 11% des contrats en France). Le nombre de contrats conclus n'a cessé de progresser depuis 2010, gagnant 24% sur la décennie. La crise sanitaire a marqué un coup d'arrêt à cette dynamique, provoquant une chute de près d'un quart des embauches en 2020. Malgré un contexte encore difficile, les recrutements ont nettement rebondi au cours de l'année 2021. Ainsi au 3^e trimestre, ils ont même dépassé leur niveau d'avant-crise.

80% DES CONTRATS DE PLUS D'UN MOIS DANS LE TERTIAIRE

En Auvergne-Rhône-Alpes, près de 1,1 million d'embauches pour des contrats de plus d'un mois ont été réalisées en 2019. **Les secteurs du tertiaire sont à l'origine de plus de 80% des contrats**, aux premiers rangs desquelles l'*Hôtellerie-restauration* (22% des embauches de plus d'un mois dans le tertiaire) et le *Commerce* (19%). Les *Activités de services administratifs et de soutien* (10,3%) ainsi que l'*Action sociale et hébergement médico-social* (8,9%) figurent également parmi les principaux secteurs recruteurs. De son côté, **l'industrie est responsable de 9,5% des contrats de plus d'un mois dans la région**. Dans le détail, l'*Industrie agro-alimentaire* est le premier secteur recruteur (29%), suivi de la *Métallurgie et de la fabrication produits métalliques* (14%). La construction complète le tableau avec 7,6% des embauches en 2019.

> Zoom : Embauches dans le secteur tertiaire

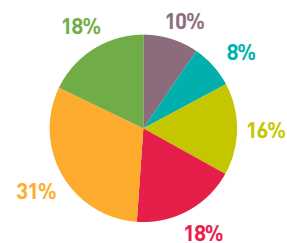


Champ : Tous les contrats de plus d'un mois, données 2019 CVS

Source : URSSAF, Déclarations préalables à l'embauche (régime général, hors intérim)

Près de 64% des recrutements concernent des emplois de courte durée (moins d'un mois). Alors qu'ils représentaient moins de 45% des embauches régionales en 2000, les contrats courts se sont fortement développés jusqu'en 2015. Outre le recours plus fréquent à ce type de contrats par les employeurs publics comme privés, leurs renouvellements gonflent aussi artificiellement leur nombre⁵⁴. Le retour de la croissance économique à partir de 2016 a toutefois permis une inversion de la tendance grâce à la forte accélération des embauches en CDI. En 2019, ce type de contrats représente près de 17% des recrutements, une part légèrement supérieure à la moyenne nationale (+0,5 point).

> Répartition des DPAE durables selon le macro-secteur, 2019



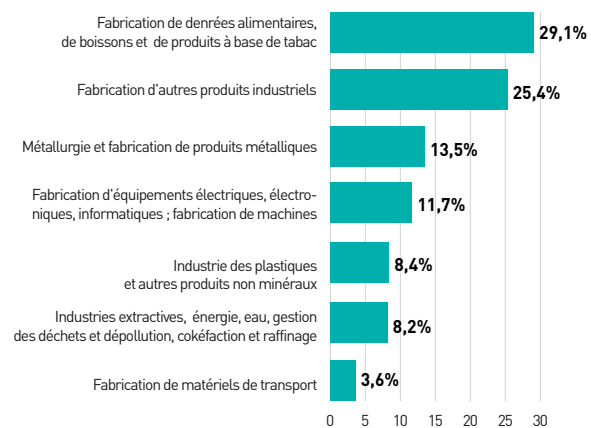
LÉGENDE :



Champ : Tous les contrats de plus d'un mois, données 2019 CVS

Source : URSSAF, Déclarations préalables à l'embauche (régime général, hors intérim)

> Zoom : Embauches dans le secteur industriel



⁵³ Urssaf, Déclarations préalables à l'embauche (régime général, hors intérim), 2019. Les données sur les déclarations d'embauche portent sur l'ensemble des activités concurrentielles (hors intérim et hors entreprises affiliées à la Mutualité sociale agricole (MSA)) et le secteur public pour ce qui concerne les non-fonctionnaires.

⁵⁴ Les contrats courts, et plus largement l'ensemble des contrats à durée déterminée, sont nettement surreprésentés dans les embauches au regard de leur poids réel dans l'emploi. Cela vient des contrats renouvelés (contrats signés pour un poste déjà pourvu, donc sans création de poste) qui gonflent la part des CDD au détriment des CDI.

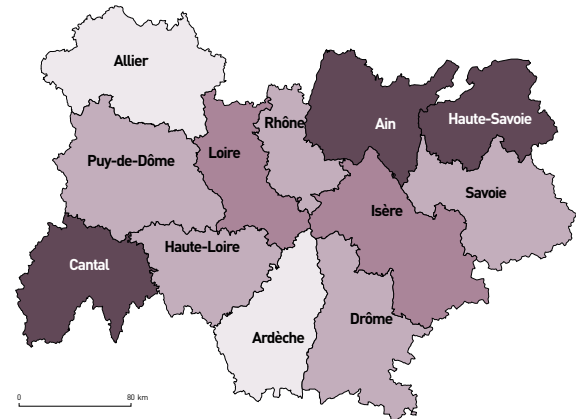
DES TENSIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL CONTRASTÉES AU SEIN DE LA RÉGION

En Auvergne-Rhône-Alpes, **plus de 54% des projets de recrutements sont jugés difficiles par les employeurs en 2019**⁵⁵. Ces difficultés sont légèrement plus importantes dans la région qu'au niveau national où elles ne concernent qu'un emploi sur deux. Depuis 2017, ce phénomène s'est nettement accru en France comme dans la région du fait de la hausse des embauches en lien avec la reprise économique. Si la crise sanitaire a momentanément atténué les difficultés de recrutement, du fait de l'arrêt de pans entiers de l'économie, les tensions à l'embauche sont fortement remontées depuis le redémarrage de l'économie courant 2021. Entre avril et septembre 2021, 39% des établissements ayant cherché à recruter déclarent avoir rencontré des difficultés plus importantes qu'avant la crise⁵⁶.

Des écarts importants dans la capacité des employeurs à recruter sont constatés au sein de la région. Ils sont en grande partie liés au poids des actifs sans emploi présents au sein des territoires.

Dans le Cantal, la Haute-Savoie ou l'Ain, les projets de recrutements jugés difficiles dépassent ainsi 58% en 2019. À l'inverse, dans l'Ardèche ou l'Allier, moins d'un projet sur deux est anticipé comme difficile.

> Part de recrutements difficiles en 2019, par département



LÉGENDE :

| Part de recrutements jugés difficiles par les employeurs : | |
|--|--------------|
| moins de 50% | de 55% à 58% |
| de 50% à 55% | 58% et plus |

Source : Pôle emploi, Enquête Besoins en main-d'œuvre 2019

UNE POIGNÉE DE SECTEURS CONCENTRE LES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT

Les difficultés de recrutement évoluent notamment en fonction de la conjoncture économique. En effet, une reprise économique s'accompagne d'une forte hausse des embauches qui va mécaniquement tendre le marché du travail, et inversement. **Certains secteurs maintiennent néanmoins en permanence d'importantes difficultés de recrutement.** Les secteurs en tension de recrutement structurelle sont la *Métallurgie et produits métalliques*, la *Construction*, le *Commerce et réparation automobile* et les *Autres industries manufacturières*⁵⁷.

Si la *Santé humaine et action sociale* (activité hospitalière, de médecins, hébergements médico-sociaux, etc.) ne figure pas parmi les secteurs les plus en tension sur la période observée, la part de ses recrutements jugés difficiles a fortement augmenté ces dernières années et s'est maintenue à un haut niveau avec la pandémie. Depuis 2019, elle figure ainsi dans le top 5 des secteurs connaissant les plus grandes difficultés de recrutement. La hausse structurelle de la demande de soins en lien avec le vieillissement de la population pourrait conduire à une pérennisation de ces difficultés pour les années à venir.



Quelles tensions sur le marché du travail depuis le début de la crise sanitaire ?

La crise sanitaire a rendu encore plus conjoncturelle les tensions sur le marché du travail. Alors que les difficultés de recrutement étaient en hausse continue ces dernières années, elles ont chuté drastiquement en 2020 avant de rebondir fortement l'année suivante avec le redémarrage de l'économie. C'est particulièrement le cas dans les secteurs de l'*Hébergement et restauration*, de l'*Industrie agro-alimentaire*, des *Services administratifs et de soutien* ou encore de la *Santé humaine et action sociale* où une majorité d'employeurs jugent les difficultés plus importantes en 2021 qu'avant la crise⁵⁸. Par ailleurs, ces derniers notent également des changements de comportements des candidats. Ils sont plus exigeants par rapport aux conditions de travail, aux rémunérations proposées ainsi que moins mobiles géographiquement. Il est cependant impossible pour l'heure de savoir si ces évolutions sont temporaires ou durables.

⁵⁵ Pôle emploi, Besoin en main d'œuvre

⁵⁶ Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes, Les tensions et les difficultés de recrutement en 2021 en Auvergne-Rhône-Alpes, Éclairages et synthèses, Décembre 2021, n°2021.02

⁵⁷ La moyenne de la part des projets de recrutements jugés difficiles par les employeurs pour ces quatre secteurs sur la période allant de 2013 à 2021 est supérieure à 60%. Pour l'ensemble des secteurs, cette part atteint seulement 43,5% sur la période observée. / Les autres industries manufacturières comprennent entre autres la fabrication de meubles, celle d'articles de joaillerie, bijouterie ainsi que la fabrication d'instruments à usage médical et dentaire et d'articles de sport, jeux et jouets.

⁵⁸ Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes, Les tensions et les difficultés de recrutement en 2021 en Auvergne-Rhône-Alpes, Éclairages et synthèses, Décembre 2021, n°2021.02.

Enseignement et niveaux de formation

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (OU DU SECOND DEGRÉ)

1^{er} cycle : formation en collège

2^d cycle :

- formation générale et technologique en **lycée**
- formation professionnelle en **lycée** ou en **Centre de formation des apprentis (CFA)**

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- en **lycée** : sections de techniciens supérieurs (STS), classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)
- dans une **grande école** et une **école ou institut spécialisé**
- dans les **universités**

Niveau 3 (anciennement V)

CAP, BEP, Mention Complémentaire de niveau 3, Diplôme de niveau équivalent

Niveau 4 (anciennement IV)

Bac général, technologique, professionnel, Brevet professionnel et de technicien Mention complémentaire de niveau 4, Diplôme de niveau équivalent

Niveau 5 (anciennement III)

BTS, DUT, Classe préparatoire (CPGE), Diplôme équivalent de niveau bac + 2

Niveau 6 (anciennement II)

Licence, Licence professionnelle, BUT (Bachelor), Master 1 (Maîtrise), Diplôme équivalent de niveau bac + 3 ou bac + 4

Niveau 7 et 8 (anciennement I)

Master, Diplôme d'une grande école (ingénieur, commerce, etc.) ou d'une école spécialisée (architecture, journalisme, etc.), Diplôme équivalent de niveau bac + 5, Doctorat, habilitation à diriger des recherches

Des effectifs en progression dans l'enseignement secondaire

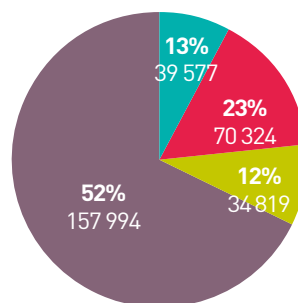
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE : DES EFFECTIFS EN HAUSSE DANS LE SECOND CYCLE

À la rentrée 2020, près de **303 000 élèves en lycées ou apprentis** sont inscrits dans l'enseignement secondaire du second cycle en Auvergne-Rhône-Alpes : près des deux tiers dans une formation générale ou technologique, et plus d'un tiers dans une formation professionnelle.




Cet effectif a **progressé de 6,4% depuis 2015**. Tirée par l'apprentissage en augmentation de 20,6% sur 5 ans, cette hausse est plus marquée dans la voie professionnelle (+6,7%) que dans la voie générale et technologique (+6,2%).

D'après l'Insee en 2018, **Auvergne-Rhône-Alpes devrait connaître une forte croissance du nombre d'élèves d'ici 2030**⁵⁹. Cette hausse serait concentrée dans les grandes agglomérations, qui bénéficient d'une natalité plus importante grâce aux jeunes actifs s'y installant. L'augmentation des effectifs scolaires serait, par ailleurs, plus marquée pour les lycéens en raison d'arrivées de générations plus nombreuses : **+8% entre 2017 et 2030**.

> Effectifs inscrits dans l'enseignement secondaire 2d cycle – Rentrée 2020



LÉGENDE :

-  Générale
-  Professionnelle (Apprentissage)
-  Professionnelle (voie scolaire)
-  Technologique

Source : DEPP - Base centrale de pilotage

⁵⁹ Tillatte A., Bertrand P., La plus forte croissance des régions françaises pour le nombre d'élèves d'ici 2030, Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes, décembre 2018, n°71 (Projections d'élèves selon le scénario central du modèle Omphale)

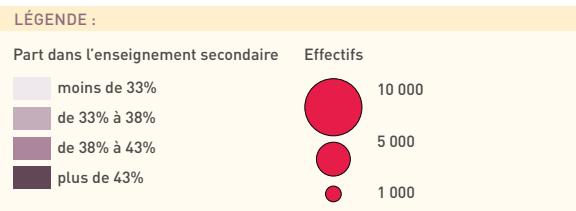
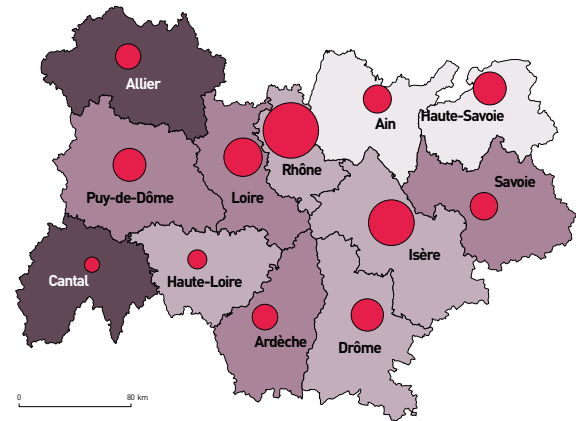
FORMATIONS PROFESSIONNELLES : DES EFFECTIFS INÉGALEMENT RÉPARTIS SUR LE TERRITOIRE

Près de **110 000 jeunes** sont inscrits dans une **formation professionnelle** : 64% en voie scolaire et 36% en apprentissage. Le niveau 4 (Bac) rassemble deux tiers des inscrits, le niveau 3 (CAP) un tiers.

Les départements du Rhône, de l'Isère et de la Loire concentrent logiquement, compte tenu de la population présente sur leur territoire, un peu plus de la moitié des élèves ou apprentis de la voie professionnelle (respectivement 23%, 16% et 11%).

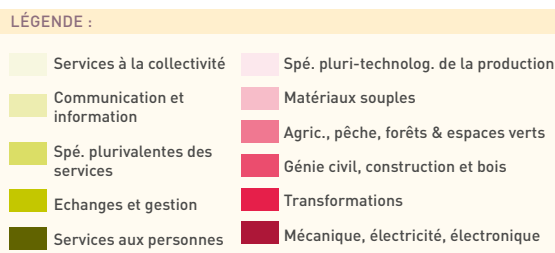
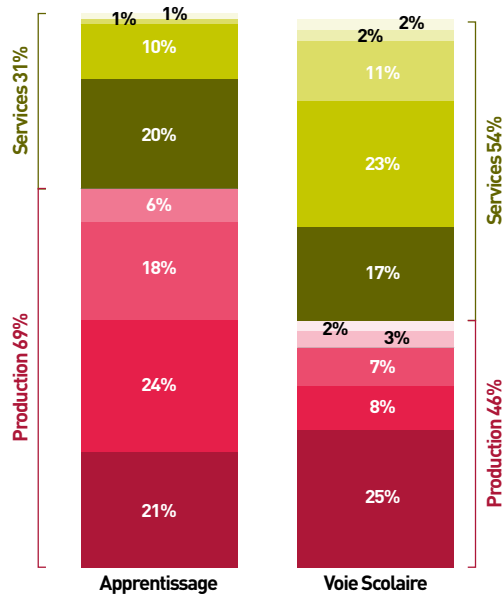
Néanmoins, **le poids de la voie professionnelle dans l'enseignement secondaire est plus important dans les départements de l'ouest** de la région (44% des effectifs dans le Cantal, 43% dans l'Allier, 42% dans la Loire, 40% dans le Puy-de-Dôme) ainsi qu'en Savoie (41%). À l'inverse, la voie professionnelle est moins présente en Haute-Savoie, dans le Rhône et dans l'Ain (entre 32% et 33% des effectifs inscrits dans le secondaire).

> Voie professionnelle dans l'enseignement secondaire ; effectifs et poids – Rentrée 2020



Source : DEPP - BCP

> Répartition des effectifs par spécialité de formation - Rentrée 2020



Source : DEPP - Base centrale de pilotage

FORMATIONS PROFESSIONNELLES : LE DOMAINE DE LA PRODUCTION MAJORITAIRE

54% des élèves ou apprentis du second cycle professionnel sont inscrits dans une **formation du domaine de la production** : Mécanique, électricité, électronique (24%), Transformations (14%), Génie civil (11%), etc. **Les autres (46%)** sont inscrits dans une **formation du domaine des services** : Services aux personnes (18%), Échanges et gestion (18%), etc.

Cette répartition diffère en fonction des voies de formation. Les inscrits dans une formation du domaine de la production sont en effet très présents en apprentissage (69% des inscrits) avec une part d'inscrits nettement supérieure dans les Transformations et le Génie Civil. En revanche, les inscrits dans le domaine des services sont majoritaires dans la voie scolaire (54% des inscrits) avec un poids considérable des effectifs dans une formation des Spécialités plurivalentes des services.

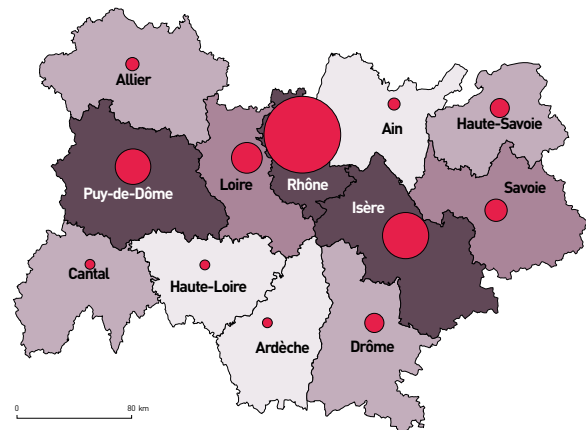
Une présence importante de l'enseignement supérieur

DEUXIÈME RÉGION ÉTUDIANTE DE FRANCE, DES EFFECTIFS EN PROGRESSION

À la rentrée 2020, la région Auvergne-Rhône-Alpes compte **351 000 étudiants**⁶⁰ dans l'enseignement supérieur, soit **12,6% des effectifs de l'enseignement supérieur français**⁶¹. Ainsi, Auvergne-Rhône-Alpes est la **deuxième région étudiante de France** derrière l'Île-de-France et devant l'Occitanie. L'académie de Lyon regroupe 58% des étudiants inscrits de la région, l'académie de Grenoble 28% et celle de Clermont-Ferrand 14% ; les effectifs étudiants sont principalement concentrés sur **les sites métropolitains** possédant des pôles universitaires développés.

Les effectifs étudiants régionaux ont fortement progressé au cours des cinq dernières années (+10,5% entre 2015 et 2020), notamment en raison de l'afflux des bacheliers de 2018 lié au boom démographique de l'an 2000.

> Enseignement supérieur : effectifs et poids – Rentrée 2020



LÉGENDE :

Part pour 100 jeunes (18-30 ans)

| |
|--------------|
| moins de 7% |
| de 7% à 17% |
| de 17% à 30% |
| 30% et plus |

Effectifs inscrits

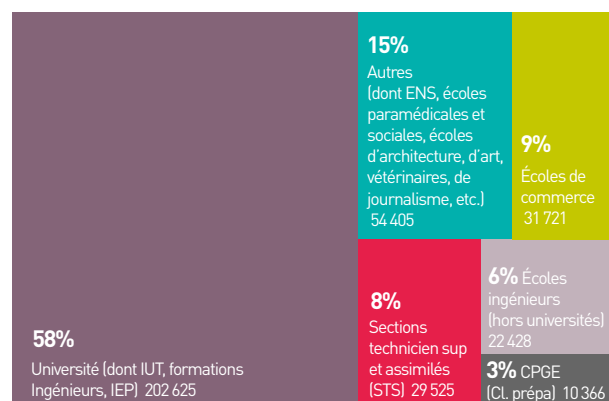


Source : MESRI-SIES - Insee RP

En 2020, 58% des étudiants de la région sont inscrits dans une des **7 universités** de la région (part proche de la moyenne nationale). Les formations **post-Bac dispensées en lycées** (STS et CPGE) regroupent 11% des inscriptions de l'enseignement supérieur de la région. Les **écoles de commerce** forment 9% des étudiants, les **écoles d'ingénieurs** 6%. Les écoles **paramédicales et sociales** rassemblent plus de 4% des effectifs inscrits dans le supérieur.

Par ailleurs, **17%** des nouveaux bacheliers inscrits en enseignement supérieur en Auvergne-Rhône-Alpes ont obtenu leur **Bac dans une autre région**. Ce taux est plus élevé dans l'académie de Clermont-Ferrand (22% des néo-bacheliers sont originaires d'une autre région) et dans l'académie de Lyon (19%) que dans l'académie de Grenoble (11%).

> Effectifs de l'enseignement supérieur – Rentrée 2020



Source : MESRI-SIES

⁶⁰ Personnes physiques qui correspondent aux inscriptions principales, hors doubles inscriptions en CPGE et université.

⁶¹ Gamet F., Enseignement supérieur : 351 000 inscriptions principales à la rentrée 2020 dans la région - Brève du SIASEPP - novembre 2021, n°2021-03



L'apprentissage en forte croissance en 2020

Au 31 décembre 2020, la région Auvergne-Rhône-Alpes compte plus de **81 000 apprentis répartis sur 753 sites**⁶².

Cet effectif est en **très forte augmentation** par rapport aux années précédentes : +37,3% en 2020 précédé de +12,4% en 2019. Cette croissance figure parmi les plus élevée de France derrière les régions PACA, Bretagne et Île-de-France. Elle est largement le fait du fort **dynamisme des formations du supérieur** : +72,5% en 2020 après +26,9% en 2019.

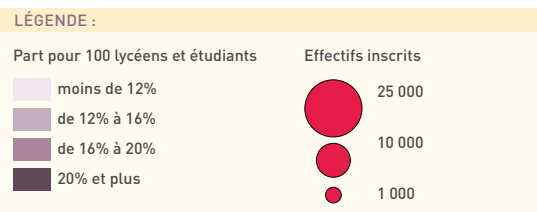
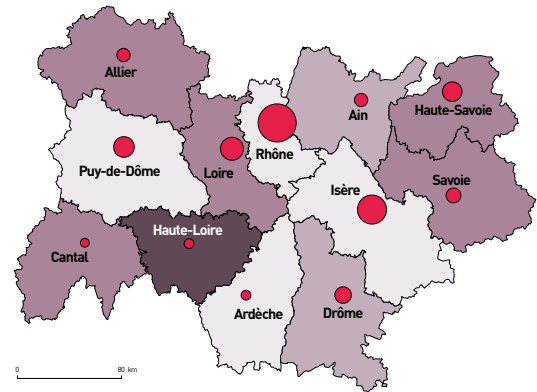
Dans un contexte favorable au développement de l'apprentissage (réforme de l'apprentissage ouvrant la voie à un marché libéralisé, règles simplifiées pour l'employeur et statut plus attractif pour les apprentis), cette hausse s'explique à la fois par la **forte augmentation des effectifs entrants en apprentissage** (conséquence notamment du report de contrats de professionnalisation vers l'apprentissage⁶³ et de la repousse de la limite d'âge) mais également par la **poursuite d'études** de la forte cohorte de jeunes entrés en apprentissage en 2019.

En 2020, **plus de la moitié des apprentis préparent désormais un diplôme du supérieur**. Ce taux était de 32% en 2015.

Les formations dans le domaine des services étant nettement plus présentes dans le supérieur (67%) que dans le secondaire (31%), c'est le domaine des **services qui porte l'essentiel de la croissance** entre 2019 et 2020 (+96%). Ainsi, les domaines de spécialités *Échanges et gestion* et *Communication et information*, ont vu leurs effectifs plus que doubler en 2020 (respectivement +112% et +157%).

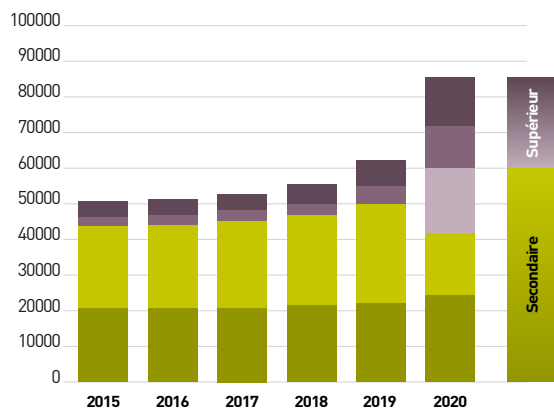
Enfin, la part des **filles**, nettement plus élevée dans le secteur des services, est en augmentation. Elles restent néanmoins largement **sous représentées dans les formations secondaires** (26,6% des apprentis du secondaire contre 42,9% dans le supérieur).

> Apprentissage : effectifs et poids – Rentrée 2020



Source : DEPP - MENJS - MESRI - Enquête SIFA

> Évolution des effectifs d'apprentis 2015-2020



Source : DEPP - MENJS - MESRI - Enquête SIFA



L'enseignement agricole

À la rentrée 2020, plus de **24 000 élèves et 4 300 apprentis** sont inscrits dans un établissement de l'enseignement **agricole** en Auvergne-Rhône-Alpes. Parmi eux, 16% préparent un diplôme de l'enseignement supérieur (BTS ou classe préparatoire).

⁶² Prinziis R., Au 31 décembre 2020, 81 000 apprentis en Auvergne-Rhône-Alpes et une forte progression dans le supérieur – Note d'information du SIASEPP – novembre 2021, n°2021-04

⁶³ La réforme de l'apprentissage de 2018 a rendu le financement du contrat d'apprentissage plus avantageux pour les organismes de formation que celui de professionnalisation, des contrats de professionnalisation ont ainsi été transformés en contrat d'apprentissage.

La formation continue comme levier d'accès à l'emploi

UNE HAUSSE DU NOMBRE D'ENTRÉES EN FORMATION STOPPÉE PAR LA CRISE SANITAIRE DE 2020

En Auvergne-Rhône-Alpes, **plus de 95 000 entrées en formation de personnes en recherche d'emploi**⁶⁴ sont comptabilisées en 2019, hors formations financées via le compte personnel de formation (CPF). Près de 15% des demandeurs d'emploi ont ainsi pu bénéficier d'une formation continue⁶⁵.

En 2020, la crise sanitaire a entraîné la fermeture de centres de formation durant plusieurs mois. Ainsi, tandis qu'entre 2017 et 2019 le recours à la formation continue n'avait cessé de progresser, le nombre d'entrées en formation a chuté en 2020. Cette baisse est par ailleurs renforcée par l'effet de substitution qui s'opère, à partir de 2020, entre l'AIF (Aide individuelle à la formation, dispositif de Pôle Emploi) et le CPF autonome.

LES JEUNES ET LES MOINS DIPLÔMÉS PLUS REPRÉSENTÉS PARMIS LES ENTRANTS EN FORMATION⁶⁶

En comparaison à leur part dans la demande d'emploi, **les jeunes en recherche d'emploi ont davantage accès à la formation que les actifs les plus âgés**. En 2019, près d'un quart des entrées en formation concernent des jeunes de moins de 26 ans, part nettement plus élevée que leur poids dans la demande d'emploi (+8 points).

À l'inverse, les personnes âgées de 45 ans et plus représentent 25% des entrées en formation et 36% des demandeurs d'emploi.

De même, les personnes les **moins diplômées sont plus représentées** parmi les entrées en formation. En effet, 76% concernent des personnes possédant un diplôme de niveau Bac ou inférieur, tandis que ce public représente 68% des demandeurs d'emploi fin 2019.

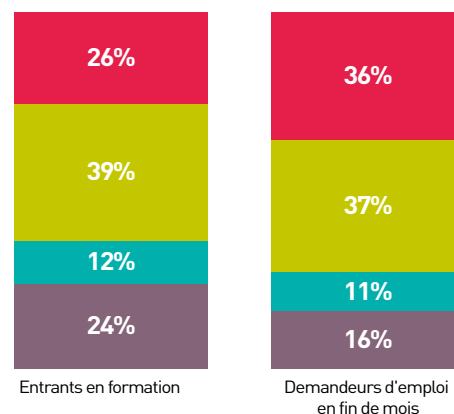
Enfin, **les hommes bénéficient davantage de formations que les femmes**. En 2019, plus de la moitié (52%) des entrées en formation concernent des hommes tandis qu'ils représentent moins d'un demandeur d'emploi sur deux (48%). Ce déséquilibre est en partie en lien avec le niveau de qualification différencié des hommes et des femmes en recherche d'emploi. Les femmes sont, en effet, moins nombreuses parmi les demandeurs d'emploi peu diplômés (catégorie bénéficiant davantage de formations).



Une forte mobilisation du CPF autonome

À l'inverse des formations professionnelles continues commandées par la Région ou par Pôle emploi, le nombre de formations financées via le CPF autonome a nettement progressé en 2020. Selon la DARES, cet essor s'explique par la mise en place, en novembre 2019, du « parcours achat direct » qui facilite l'accès aux formations aux utilisateurs de formations CPF.

> Comparaison de la répartition par tranche d'âge des entrants en formation et des demandeurs d'emploi en fin de mois en 2019



LÉGENDE :



Source : DREETS, Base BREST 2019 ; Pôle emploi, Fichier des entrées en formation, Données brutes 2019

⁶⁴ Dares, Base Brest arrêtée à fin décembre 2019. Champ : Lieu de résidence = Auvergne-Rhône-Alpes - Entrées en formation cumulées entre janvier et décembre 2019 - sans CPF autonome. À noter : un même stagiaire peut être concerné par plusieurs entrées en formation.

⁶⁵ Près de 95% des entrées en formation concernent des personnes inscrites à Pôle emploi.

⁶⁶ L'année 2019 est considérée comme année de référence pour les données présentées ci-dessous du fait de la particularité de l'année 2020. Cependant, le profil des entrants en formation évolue peu entre 2019 et 2020.

LE PROFIL DES FORMÉS ET LES DURÉES DES FORMATIONS VARIENT SELON LE COMMANDITAIRE

Hors autofinancement, les entrées en formation sont majoritairement commandées par Pôle Emploi (71%) et la Région (17%). **Les deux acteurs ne commandent cependant pas le même type de formation.**

- La Région : des formations plus longues (880 h en moyenne en 2019) et à destination d'un public plus jeune (44% de moins de 26 ans) et plus diplômé (42% d'infra-bac)
- Pôle emploi : des formations plus courtes (250 h en moyenne en 2019) à destination d'un public plus âgé (18% de moins de 26 ans) et moins diplômé (47% d'infra-bac).

UN TIERS DES FORMATIONS RELÈVENT DES DOMAINES ÉCHANGE ET GESTION ET FORMATION GÉNÉRALE, LETTRES ET LANGUE

En 2019, **plus d'un tiers des entrées en formations donnent lieu à une certification (35%), près de 20% sont professionnalisantes** (formations à la création d'entreprise ou formations visant à la qualification professionnelle sans être sanctionnées par un diplôme) et **18%** sont considérées comme **préparatoires à la qualification** (majoritairement des stages de remise à niveau ou d'initiation à des compétences). Enfin, 19% des entrées concernent des **formations visant directement au travail en entreprise**. Il s'agit, soit de formations visant à préparer le futur salarié à son poste de travail comme les préparations opérationnelles à l'emploi individuelle (POEI) ou les actions de formation préalable au recrutement (AFPR), soit de formations visant au perfectionnement ou à l'élargissement des compétences des personnes en recherche d'emploi déjà opérationnelles dans l'activité professionnelles qu'elles recherchent.

Cinq domaines de formation enregistrent le plus grand nombre d'entrées :

- Formation générale, lettres et langues : 19%
- Échange et gestion : 18%
- Services à la personne : 15%
- Fonction production : 9%
- Information, communication : 7%



Les entrées en formation continue de publics spécifiques

Afin de favoriser l'insertion des jeunes ou des demandeurs les plus fragilisés mais également de répondre aux besoins de compétences dans les secteurs prioritaires, 2 plans ont été mis en place en Auvergne-Rhône-Alpes :

- **Plan d'Investissement dans les Compétences** depuis 2019 : **55 000 entrées en formation** de demandeurs d'emploi éligibles au PIC en 2020, soit 55% des entrées en formation (+3% par rapport à 2019). Les formations les plus suivies : *Français langue étrangère, Chariot automoteur, Conduite Auto, Création d'entreprise, Logiciel Bureautique* et *FIMO/FCO* (formations obligatoires des conducteurs du transport routier de marchandises).
- **Plan #1jeune#1solution** depuis l'été 2020 : **20 600 entrées en formation** en 2020 de jeunes de moins de 26 ans, soit 20% des entrées en formation. Les formations les plus suivies : *Conduite auto, Chariot automoteur, Français langue étrangère, Aide-Soignant, Infirmier, Anglais*. Elles représentent 54% des stagiaires en formation d'*Infirmier* et 44% d'*Aide-soignant*.

Source : Les entrées en formation en 2020 en Auvergne-Rhône-Alpes - Éclairages et Synthèses - Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes - Novembre 2021

Une meilleure insertion des sortants d'une formation professionnelle en Auvergne-Rhône-Alpes qu'en France

CONCERNANT LA VOIE SCOLAIRE, PRÈS DE LA MOITIÉ DES SORTANTS D'UNE FORMATION PROFESSIONNELLE OCCUPE UN EMPLOI SALARIÉ, 6 MOIS APRÈS LA SORTIE D'ÉTUDES⁶⁷

Parmi les élèves et étudiants d'Auvergne-Rhône-Alpes sortis du système scolaire en 2018 ou 2019⁶⁸, **49% sont en emploi salarié à 6 mois**. Globalement, **plus le niveau de diplôme est élevé, plus le taux d'emploi augmente** : 33% pour les sortants de CAP, 47% pour ceux de Bac professionnel et 60% pour ceux de BTS.

Par rapport au national, ces taux d'emploi sont bien supérieurs dans la région, notamment dans le secondaire : +9,3 points en CAP, +9,5 points en Bac professionnel et +5,7 points en BTS.

CONCERNANT L'APPRENTISSAGE, DEUX TIERS DES APPRENTIS SORTANT D'UNE FORMATION SONT EN EMPLOI APRÈS 6 MOIS⁶⁹

Parmi les apprentis sortis du système éducatif en 2018 ou en 2019⁷⁰ en Auvergne-Rhône-Alpes, **66% occupent un emploi salarié après 6 mois**. Comme pour les sortants d'une formation de la voie scolaire, le taux d'emploi croît avec le niveau de diplôme : 58% pour les apprentis de niveau CAP, 71% pour ceux de niveau Bac et 73% pour les apprentis du supérieur. Néanmoins, l'insertion n'est pas toujours homogène au sein d'un même niveau, certains diplômes se distinguant. Par exemple, au sein du niveau 3 (anciennement niveau V, infra Bac), 72% des sortants d'une Mention complémentaire sont en emploi tandis qu'ils sont 57% pour les sortants d'un CAP ; au sein du niveau 4, 76% des sortants d'un Brevet professionnel sont en emploi tandis que ce taux est de 68% pour les sortants d'un Bac professionnel.

Dans l'ensemble, **les taux d'insertion régionaux sont 4 points plus élevés par rapport au national**.

LE DIPLÔME EST UN FACTEUR DÉTERMINANT POUR L'INSERTION DANS L'EMPLOI

Quelle que soit la voie de formation, l'obtention du diplôme favorise une insertion rapide dans le monde du travail. **L'écart de taux d'emploi entre diplômés et non diplômés est conséquent**, particulièrement au niveau CAP : 12 points pour les sortants d'un CAP sous statut scolaire, 18 points pour les apprentis sortants d'un CAP selon l'obtention ou non du diplôme préparé.

L'insertion professionnelle dépend également fortement du domaine de spécialité de la formation suivie. Pour un même niveau de diplôme, certaines spécialités offrent un meilleur accès à l'emploi.

PLUS DE LA MOITIÉ DES BÉNÉFICIAIRES D'UNE FORMATION PRESCRITE PAR PÔLE EMPLOI ACCÈDENT À UN EMPLOI DANS LES SIX MOIS SUIVANT LA FIN DE LA FORMATION

En 2020, 53,3% des demandeurs d'emploi sortis d'une formation prescrite par Pôle emploi en Auvergne-Rhône-Alpes ont occupé au moins un emploi au cours des six mois qui ont suivi la fin de la formation⁷¹. Ce taux est de 49,6% en France métropolitaine.

Les taux de retour à l'emploi varient en fonction de l'objectif de la formation suivie (certification, professionnalisation, formation à la création d'entreprise, etc.)

Ainsi, le taux d'accès à l'emploi 6 mois après une formation est en moyenne plus élevé pour les sortants d'une formation préalable à l'embauche (adaptation au poste de travail).

⁶⁷ Prinzi R., Domenge-Vigneron M., *En Auvergne-Rhône-Alpes, 49% des jeunes sortis de formation professionnelle en 2018 ou en 2019 ont trouvé un emploi salarié 6 mois plus tard* - Note d'information du SIASEPP - février 2021, n°2021-01

⁶⁸ 45% des élèves ou étudiants sous statut scolaire inscrits en dernière année de formation professionnelle à la rentrée 2017 ou 2018 poursuivent leur scolarité l'année suivante.

⁶⁹ Prinzi R., Domenge-Vigneron M., *En Auvergne-Rhône-Alpes, 66% des apprentis sortis du système éducatif en 2018 ou en 2019 ont trouvé un emploi salarié 6 mois plus tard* - Note d'information du SIASEPP - février 2021, n°2021-02

⁷⁰ 32% des apprentis inscrits en dernière année de formation professionnelle à la rentrée 2017 ou 2018 poursuivent leur scolarité l'année suivante.

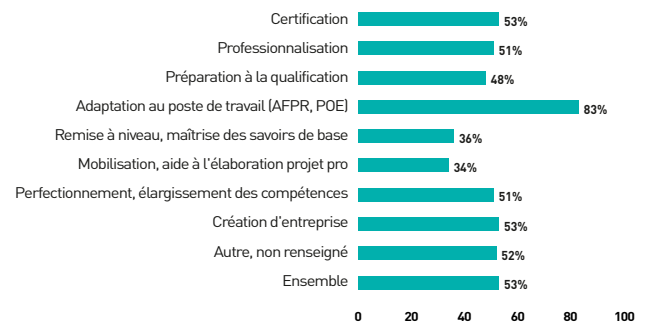
⁷¹ Le taux d'accès à l'emploi repère l'accès à un emploi d'une durée minimale d'un mois au cours des six mois qui suivent la sortie de formation. Il s'agit des demandeurs d'emploi pour lesquels l'une au moins des situations suivantes est observée: avoir déclaré une activité réduite de plus de 78 h dans le mois (catégorie C) sans être en catégorie A ou B le mois suivant ou être sorti des listes de Pôle emploi pour motif de reprise d'emploi ou être en catégorie E en fin de mois au cours des 6 mois ou avoir une DPAAE pour un CDI ou un CDD < 1 mois (Urssaf ou MSA ; hors contrats d'intérim, dont la durée n'est pas connue dans les DPAAE).

Pour les sortants d'une formation non directement liée à une embauche, il avoisine 50% pour les formations certifiantes, la professionnalisation, le perfectionnement ou encore la création d'entreprise.

L'accès à l'emploi est plus faible après une formation de remise à niveau ou d'aide à l'élaboration de projet.

On observe une baisse du taux d'accès à l'emploi de 3 points entre les sortants de formation 2019 et les sortants 2020. Cette baisse est de 8 points pour les formations à la création d'entreprise, de 6 points les formations de professionnalisation et de 5 points pour les formations certifiantes.

> Taux d'accès à l'emploi dans les six mois suivant la fin d'une formation, par objectif de la formation



Champ : formations prescrites par Pôle emploi en Auvergne-Rhône-Alpes - Sortants de formation de Janvier 2020 à Décembre 2020 - Données brutes

Source : Pôle emploi (Fichier historique, SISP) / Acooss-CCMSA (DPAE).



Les formations sanitaires et sociales

25 741 étudiants en formation sanitaire ou sociale en 2020⁷² en Auvergne-Rhône-Alpes.

85% sont des femmes.

Formations sanitaires : 75% des effectifs

- 17 diplômes d'État et 2 certifications
- 88 instituts sur 100 sites de formation
- 151 sections de formation (1 diplôme dispensé sur 1 site)

19 475 personnes en formation dont 9 929 en 1^{ère} année en 2020

Les effectifs les plus importants :

- diplôme d'**infirmier** (IDE, en 3 ans) : 11 132 en formation, dont 3 798 en 1^{ère} année
- diplôme d'**aide-soignant** (DEAS, en 12 mois) : 3 525 en formation

Des **interruptions d'études** :

- 7,9% des élèves en formation d'aide-soignant ont abandonné avant la fin
- 4,5% de ceux en formation d'infirmiers

8 132 diplômés en 2020

Un **taux de réussite élevé** : 94,7%

97% des diplômés d'une formation sanitaire⁷³ ont occupé au moins un emploi dans l'année suivant leur sortie de formation

90% sont en emploi à 12 mois ; parmi les 10% sans emploi au moment de l'enquête, 69% ont occupé au moins un poste depuis leur sortie de formation

87% restent travailler dans la région

Formations sociales : 25% des effectifs

- 13 diplômes d'état
- 80 instituts sur 83 sites de formation
- 157 sections de formation (1 diplôme dispensé sur 1 site)

6 266 personnes en formation dont 3 391 en 1^{ère} année en 2020

Les effectifs les plus importants :

- diplôme d'**accompagnant éducatif et social**⁷⁴ (DEAES, entre 1 et 2 ans) : 1 490 en formation dont 1 297 en 1^{ère} année
- diplôme d'**éducateur spécialisé** (DEES, en 3 ans) : 1 235 en formation dont 460 en 1^{ère} année
- diplôme de **moniteur-éducateur** (DEME, en 2 ans) ; 877 en formation dont 443 en 1^{ère} année

Des **interruptions d'études** avant la fin :

- 11% des élèves préparant le diplôme d'assistant familial (DEAF)
- 9% des élèves en formation d'accompagnant éducatif et social (DEAES)

3 324 diplômés en 2020

Un **taux de réussite élevé** : 92,2%

96% des diplômés d'une formation sociale⁷⁵ ont occupé au moins un emploi dans l'année suivant leur sortie de formation.

84% sont en emploi à 12 mois ; parmi les 16% sans emploi au moment de l'enquête, 76% ont occupé au moins un poste depuis leur sortie de formation

89% restent travailler dans la région

⁷² Source : DREES - Enquêtes Écoles de formations aux professions sanitaires et sociales 2020 - Traitement Via Compétences- Champ : diplômés toutes voies de formation (FI, FC, Apprentissage), dont parcours partiels ; à l'exception des certifications Orthophoniste et Orthoptiste et les diplômés d'État Audioprothésiste et Pédicure-Podologue.

⁷³ Enquête IPSS (insertion professionnelle des diplômés des formations sanitaires et sociales) 2019 auprès des élèves et étudiants des instituts de formations sanitaires ou sociales financés par la Région. Région Auvergne-Rhône-Alpes - Traitement Via Compétences.

⁷⁴ Fusion des diplômés d'État d'auxiliaire de vie sociale (DEAVS) et d'aide médico-psychologique (DEAMP)

⁷⁵ Enquête IPSS 2019



Des campus des métiers et des qualifications pour fédérer les acteurs des filières économiques d'avenir

16 campus des métiers et des qualifications sont labellisés en Auvergne-Rhône-Alpes, dont 5 campus Excellence et 4 en attente de renouvellement. Ils portent sur des secteurs d'activité à fort enjeu économique sur les territoires. Ils fédèrent à la fois des acteurs du monde éducatif (établissements d'enseignement secondaire et d'enseignement supérieur, de formation initiale ou continue) et économiques (entreprises d'une même filière ou secteur d'activité) et tissent des partenariats avec des équipes de recherche. Ils soutiennent ainsi le développement d'une filière porteuse d'avenir et préparent les transitions numérique et écologique en apportant une réponse aux besoins en emplois et en compétences sur les territoires.

| | |
|--|--|
| Création, design, audiovisuel | Campus des métiers et des qualifications d' excellence DM&I – Design, matériaux et innovation |
| | Campus des métiers et des qualifications Text'In (Textile, mode, cuir et design) |
| Transition énergétique, éco-industrie | Campus des métiers et des qualifications d' excellence Smart Energy Systems Campus |
| | Campus des métiers et des qualifications d' excellence de la lumière intelligente et des solutions d'éclairage durables |
| Tourisme, gastronomie | Campus des métiers et des qualifications Soutien au tourisme, à l'hôtellerie, à l'agriculteur et à la restauration |
| Services à la personne, bien être | *Campus des métiers et des qualifications du thermalisme, du bien-être et de la pleine santé |
| Infrastructure, bâtiment, éco-construction | Campus des métiers et des qualifications Urbanisme et construction, vers une ville intelligente |
| | Campus des métiers et des qualifications Transfrontalier, construction durable et innovante |
| | Campus des métiers et des qualifications Industrie et design (ex Design et habitat) |
| Matériaux, matériaux innovants | Campus des métiers et des qualifications d' excellence Plasticampus |
| | Campus des métiers et des qualifications d' excellence Mécanique connectée et fonction support |
| Mobilité, aéronautique, transports terrestres et maritimes | Campus des métiers et des qualifications Auto'Mobilités |
| | *Campus des métiers et des qualifications Aéronautique Auvergne |
| Numérique, télécommunication | *Campus des métiers et des qualifications E-Campus |
| | *Campus des métiers et des qualifications du numérique |
| Chimie et biotechnologies | Campus des métiers et des qualifications d' excellence Chimie |

* en attente de renouvellement

Source : Les Campus des métiers et des qualifications d'Auvergne - Rhône-Alpes | Ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports - Décembre 2021 ; mise à jour JO n° 0095 du 23/04/2022

TABLE DES ILLUSTRATIONS

FIGURES

| | |
|---|---------|
| Diplôme le plus élevé des 15 ans ou plus non scolarisés en 2018..... | page 08 |
| Produit intérieur brut (PIB) des régions en 2018, en milliard d'euros..... | page 13 |
| Répartition de la valeur ajoutée par macro-secteur en Auvergne-Rhône-Alpes en 2018 et 2019..... | page 14 |
| Évolution de l'emploi entre 2008 et 2018..... | page 17 |
| Répartition des emplois selon la catégorie socioprofessionnelle en 2018..... | page 18 |
| Évolution de la part de personnes en emploi par famille professionnelle (en FAP 22), entre 2008 et 2018..... | page 22 |
| Répartition des demandeurs d'emploi selon le niveau de diplôme en 2019..... | page 24 |
| Top 10 des métiers les plus recherchés par les demandeurs d'emploi en 2019..... | page 25 |
| Répartition des DPAE durables selon le macro-secteur, 2019..... | page 26 |
| Zoom : Embauches dans le secteur tertiaire..... | page 26 |
| Zoom : Embauches dans le secteur industriel..... | page 26 |
| Part de recrutements difficiles en 2019, par département..... | page 27 |
| Effectifs inscrits dans l'enseignement secondaire 2d cycle – Rentrée 2020..... | page 28 |
| Répartition des effectifs par spécialité de formation – Rentrée 2020..... | page 29 |
| Effectifs de l'enseignement supérieur – Rentrée 2020..... | page 30 |
| Évolution des effectifs d'apprentis 2015-2020..... | page 31 |
| Comparaison de la répartition par tranche d'âge des entrées en formation et des demandeurs d'emploi en fin de mois en 2019..... | page 32 |
| Taux d'accès à l'emploi dans les six mois suivant la fin d'une formation..... | page 35 |

CARTES

| | |
|---|---------|
| Carte générale de la région Auvergne-Rhône-Alpes..... | page 05 |
| Nombre d'habitants en 2018 et évolution..... | page 06 |
| Indice de vieillissement de la population en 2018..... | page 08 |
| Revenu médian annuel en 2018..... | page 10 |
| Part des actifs en emploi quittant la région pour travailler, en 2017, par zone d'emploi..... | page 11 |
| Flux domicile- lieu de travail, 2018..... | page 12 |
| Les grandes caractéristiques économiques, en 2018, par zone d'emploi..... | page 14 |
| Nombre d'emplois en 2018 et évolution sur 10 ans..... | page 18 |
| Spécialisation des emplois par fonction, en 2018, selon la zone d'emploi..... | page 20 |
| Taux de chômage, par département, en 2019 (4 ^e trimestre)..... | page 23 |
| Part de recrutements difficiles en 2019, par département..... | page 27 |
| Voie professionnelle dans l'enseignement secondaire ; effectifs et poids – Rentrée 2020..... | page 29 |
| Enseignement supérieur : effectifs et poids – Rentrée 2020..... | page 30 |
| Apprentissage : effectifs et poids – Rentrée 2020..... | page 31 |



Via Compétences

CARIF OREF AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
État - Région - Partenaires Sociaux

**Avec Via Compétences,
restez informés toute l'année :**



Le site des professionnels de l'orientation, la formation et l'emploi :
www.via-competences.fr



Abonnez-vous aux newsletters :

<https://www.via-competences.fr/suivez-nous/newsletter/>